

LDL

Ligue des
droits et libertés



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020-2021

Adopté à l'assemblée générale annuelle du 26 mai 2021.

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	4
1. RÉALISATION DES PRIORITÉS 2020-2021	6
1.1 Dossiers prioritaires d'intervention politique	6
1.1.1 Droits économiques, sociaux et culturels (DESC) et les orientations en matière de politiques et de programmes sociaux	6
1.1.1.1 Le droit à la protection sociale	6
1.1.1.2 Une mission d'observation sur le droit au logement à Gatineau	6
1.1.2 Liberté d'expression, droit de manifester et profilage politique	7
1.1.2.1 Droit de manifester au Québec : Les règlements municipaux sous la loupe	7
1.1.2.2 Poursuite pour profilage politique contre la ville de Montréal et le SPVM	7
1.1.3 Mécanismes de surveillance des pratiques policières	7
1.1.3.1 Le Bureau des enquêtes indépendantes	7
1.1.3.2 Enquête publique du coroner sur le décès de Pierre Coriolan	8
1.1.3.3 Problématique des interpellations policières	8
1.1.3.4 Profilages racial et social systémiques	9
1.1.3.5 Appels à l'Agence des services frontaliers du Canada	9
1.1.4 Racismes systémique et exclusion sociale	10
1.1.5 Environnement et droits humains	10
1.1.5.1 Front commun pour la transition énergétique	10
1.2 Développement de la LDL	11
1.2.1 Les principales sources de financement de la LDL	11
1.2.2 Le financement de la LDL en temps de COVID	11
1.2.2.1 Campagne d'adhésion, campagne de renouvellement annuelle et campagne de financement	11
1.2.3 Rendre le discours sur les droits humains plus accessible	12
2. DOSSIERS D'INTERVENTION POLITIQUE DE VEILLE ET D'INTERVENTIONS PONCTUELLES	13
2.1 La crise sanitaire de la COVID-19	13
2.2 Droits des peuples autochtones	13
2.3 Surveillance des populations, protection des renseignements personnels et Mesures antiterroristes	14
2.3.1 État d'urgence et dérives sécuritaires possibles	14
2.3.2 Les applications de traçage de contacts	14
2.3.3 Projet de loi 64 sur la protection des renseignements personnels	15
2.3.4 Étude des technologies de reconnaissance faciale et des lecteurs automatiques de plaques d'immatriculation	15
2.4 Enjeux carcéraux et Droits des personnes EN DÉTENTION	15
2.5 Droit à la santé	16
2.6 Régime québécois de protection des droits de la personne – Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ)	16
3. PARTICIPATION À DES COALITIONS OU REGROUPEMENTS SUR DES ENJEUX DE DROITS	17
3.1 Coalition de surveillance internationale des libertés civiles (CSILC) et mesures antiterroristes	17
3.2 Échec à la guerre	17
3.3 Observatoire des profilages (ODP)	18
3.4 Coalition BDS-Québec (Boycott Désinvestissement Sanctions)	18
3.5 Coalition sur l'aide juridique	18
3.6 Action communautaire autonome et défense collective des droits	19
3.7 Table de concertation sur le racisme systémique (TCRS)	19

3.8 Table de concertation des partenaires de la commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse – volet charte	19
3.9 Front commun pour la transition énergétique	19
4. ÉDUCATION AUX DROITS	19
4.1 Revues	19
4.2 Autres outils écrits	19
4.3 Activités publiques	20
4.4 Autres activités	20
4.5 Ateliers	20
5. VIE ASSOCIATIVE	20
5.1 CA et CE	20
5.2 Militants et militantes	20
5.3 Permanence	21
5.4 Section régionale	21
5.5 Fédération internationale pour les droits humains(FIDH)	21
5.6 Développement de pratiques inclusives	21
6. SECTION DE QUÉBEC DE LA LDL : RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020-2021	22
7. MEMBRES DU CA ET DU CE, DE L'ÉQUIPE DE LA PERMANENCE ET DES COMITÉS DE TRAVAIL	24
ANNEXE1 - LISTE DES COMMUNIQUÉS, INTERVENTIONS POLITIQUES ET JURIDIQUES, PUBLICATIONS, REPRÉSENTATIONS ET ÉVÉNEMENTS EN 2020-2021	26

MOT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

UNE ANNÉE PAS COMME LES AUTRES

L'année 2020-2021 a été étrange et difficile à plusieurs égards, particulièrement concernant les luttes en faveur des droits humains, mises à mal dans le contexte de la COVID-19.

Mêlant répression, surveillance et responsabilisation individuelle, l'approche sécuritaire de cette crise sanitaire a montré ses limites, notamment en révélant ses graves conséquences sur celles et ceux qui doivent composer avec des logements inadéquats, ou avec l'absence de logement, une fracture numérique bien réelle, des revenus insuffisants, un accès restreint aux services publics, etc. L'impact disproportionné qu'a eu la COVID-19 sur les communautés racisées a rappelé les violations répétées du droit à l'égalité au Québec et l'existence du racisme systémique. De même, les enjeux d'accès aux soins de santé, aux nécessités de base et à la vaccination ont exacerbé la discrimination envers les personnes en situation de handicap. Le programme restrictif de régularisation des personnes demandeuses d'asile « anges gardiens » a exposé un dangereux raisonnement : certaines personnes seraient utiles et méritantes alors que d'autres seraient de peu de valeur, jetables après usage.

Des milliers de travailleuses et de travailleurs, notamment dans les services liés aux soins, à l'alimentation et à l'entretien et autres services « essentiels », se sont trouvés devant un impossible dilemme : rester à la maison au risque de perdre leur emploi ou aller travailler au risque de leur santé. De même, l'introduction de la Prestation canadienne d'urgence (PCU), a permis de constater que la majorité des personnes et des ménages sont bien loin d'un véritable accès à la protection sociale.

Des quartiers et des territoires rassemblant des populations précaires, mal desservies, souvent racisées, ont dû faire preuve de solidarité et de résilience face à des services publics mal préparés et sans ressources. Les nombreux décès dans les CHSLD et dans les maisons d'hébergement privées pour aîné-e-s ainsi que le sort des personnes qui y travaillent ont dramatiquement rappelé les conséquences de nombreuses années de négligence, de désengagement de l'État et d'austérité.

Le sort réservé à Raphaël André, un Innu de la communauté de Matimekush-Lac John, dans le nord de la Côte-Nord, retrouvé mort dans une toilette chimique à Montréal, est une triste illustration du manque d'écoute des autorités publiques envers les personnes vulnérables; l'évènement met aussi en lumière l'absence de ces personnes dans les processus de délibérations publiques, malgré les demandes répétées de nombreux organismes communautaires.

Les scandaleuses violations des droits des personnes incarcérées et la dégradation importante de leurs conditions de détention dans les prisons québécoises ont également fait voir cette insupportable logique de hiérarchisation des vies, alors même qu'une réelle réduction de la population carcérale aurait pu être mise en œuvre.

L'autre épidémie, celle des violences conjugales, exacerbées par le confinement, est traitée à coup de messages moralisateurs sur l'importance pour les hommes de se prendre en main et pour les femmes de fuir alors qu'une stratégie globale et collective - et les moyens associés -, se font encore attendre, comme c'est le cas depuis des années.

La pandémie a aussi été marquée par un nouveau mode de gestion politique : l'usage soutenu des décrets. Au nom de l'urgence en santé, les espaces de délibération démocratique rétrécissent. Reste à voir ce qu'il en sera de la question de l'imputabilité du gouvernement après la crise

Et pour complexifier le tout, s'ajoute à la pandémie l'électrochoc de la mort de Joyce Echaquan à Joliette et le meurtre de George Floyd à Minneapolis aux États-Unis. Ces événements ont déclenché un mouvement de protestation sans précédent contre les violences envers les corps noirs et racisés partout dans le monde - y compris au Québec. Effectivement, malgré que le gouvernement refuse obstinément de reconnaître le racisme systémique, une partie grandissante des Québécois-e-s n'accepte plus que certain-e-s soient traité-e-s comme des citoyen-ne-s de seconde zone et demande le respect des droits de chacun-e.

Au cœur de cette période marquante, la LDL a été plus présente que jamais, dénonçant les inégalités qui minent notre société depuis trop longtemps et qui se sont aggravées durant la pandémie, interpellant les autorités pour qu'elles agissent avec les droits humains comme guide, vulgarisant plusieurs dossiers complexes, offrant d'autres perspectives que celles qui dominent l'espace public. Par sa contribution au débat public, la LDL a ainsi su jouer son rôle indispensable auprès de la population, des organisations alliées et des autorités publiques.

Ainsi, cette dernière année a démontré à quel point les gains faits à travers les luttes sociales sont fragiles, incluant les institutions démocratiques elles-mêmes. Les droits et libertés ne sont pas une option et le caractère sans précédent de la crise sanitaire ne doit pas faire perdre de vue leur importance cruciale. La présente situation est la conséquence de systèmes qui, en minimisant voire en ignorant la question des droits et de leur interdépendance, provoquent des crises sociales, environnementales et politiques. Et ces crises risquent de se reproduire si la relance n'est abordée que par l'angle économique, sans tenir compte des violations cumulatives et systémiques des droits humains au Québec. Heureusement, ce ne sont pas les avenues politiques qui manquent, comme en témoignent les Carnets des droits humains inaugurés un peu avant le début du confinement, ainsi que nos deux revues de la dernière année, « Écologie et droits humains » et « Droit à la santé ». La LDL continuera d'affirmer qu'un retour à l'« anormal » n'est ni envisageable ni souhaitable : le respect des droits sociaux, dont la santé, l'éducation, le logement et le travail, doit faire partie de la donne.

Dans ce sens, le 60^e anniversaire de la LDL que nous avons commencé à préparer cette année et que nous fêterons en 2023, sera l'occasion de réitérer la nécessité de mettre les droits humains au centre de la société tout en célébrant notre travail de défense des droits.

Pour finir, le conseil d'administration (CA) tient à remercier les infatigables militant-e-s qui travaillent à l'élaboration des positions politiques de la LDL au sein des comités, qui interviennent dans l'espace public pour les faire rayonner, qui œuvrent sans relâche à l'édification d'une société plus juste. Elles et ils sont resté-e-s impliqué-e-s, malgré l'adaptation au télétravail, la difficulté de vivre sans le contact des ami-e-s et collègues, l'inquiétude pour leurs proches. Encore plus cette année, ce profond engagement doit être souligné.

De même, l'équipe de travail a répondu « présente! » tout au long de l'année, avec toute la perspicacité et la pertinence politique qu'on lui connaît. Le CA adresse un merci tout particulier à Eve-Marie Lacasse qui a quitté la coordination en janvier 2021 pour relever d'autres défis. Enfin, les membres du CA souhaitent aussi la plus chaleureuse des bienvenues à Catherine Descoteaux qui, à titre de coordonnatrice, vient de rejoindre l'équipe pour contribuer au travail de la LDL : défendre, ensemble, les droits de tous et toutes.

Alexandra Pierre, présidente

1. RÉALISATION DES PRIORITÉS 2020-2021

1.1 DOSSIERS PRIORITAIRES D'INTERVENTION POLITIQUE

1.1.1 DROITS ÉCONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS (DESC) ET LES ORIENTATIONS EN MATIÈRE DE POLITIQUES ET DE PROGRAMMES SOCIAUX

1.1.1.1 LE DROIT À LA PROTECTION SOCIALE

La LDL a lancé le 2 juin 2020 un outil de réflexion *Le droit à un niveau de vie suffisant: Faut-il s'inquiéter lorsque le rapport d'impôt s'en mêle?* Dans cette publication, la LDL analyse un phénomène méconnu de plusieurs : la tendance croissante du Québec et du Canada à se tourner vers la fiscalisation de la protection sociale. Est-ce que cet important virage, qui vise à favoriser la supplémentation du revenu des ménages par des dispositifs fiscaux du type de celui des crédits d'impôt plutôt que de bonifier les prestations sociales, le salaire et les conditions de travail, répond aux exigences du droit humain à la protection sociale et à un niveau de vie suffisant et décent? Un webinaire de présentation a aussi eu lieu en juin 2020. Une quarantaine de personnes y ont participé.

1.1.1.2 UNE MISSION D'OBSERVATION SUR LE DROIT AU LOGEMENT À GATINEAU

À l'été et à l'automne 2020, la LDL a mené une mission d'observation sur la situation du logement à Gatineau et son impact sur les droits humains. La mission a été confiée à François Saillant, membre de la LDL engagé depuis plus de quarante ans dans la défense et la promotion du droit au logement.

La mission a été menée à distance par le biais d'entrevues avec des groupes communautaires, des organismes publics, des responsables politiques et des personnes expertes. Des familles sans-logis ou mal-logées, ainsi que des personnes itinérantes, ont aussi pu témoigner de leur réalité. Diverses études et statistiques ont finalement été consultées.

Au terme de cette mission, la LDL en vient à la conclusion que les éléments essentiels du droit au logement, tels que définis par le Comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations Unies, sont sévèrement mis à mal à Gatineau. La LDL considère qu'il faut parler d'une « urgence du logement » dans cette ville, la pointe de l'iceberg en étant le nombre grandissant de familles et de personnes qui n'ont même pas l'assurance d'avoir un abri au-dessus de leur tête. La LDL estime aussi que cette réalité met en danger plusieurs autres droits pour une partie significative de la population de Gatineau : santé, éducation, sécurité, travail, alimentation, vie privée, dignité, vie. Elle compromet les droits des enfants et des familles, des personnes immigrantes, des Autochtones, ainsi que le droit à l'égalité entre les sexes.

Le rapport de la mission d'observation a été rendu public le 10 février 2021 et la LDL a interpellé les trois paliers de gouvernement à agir en urgence. Ce rapport a aussi été soumis au Comité des droits sociaux, économiques et culturels des Nations Unies, qui évaluera sous peu la performance du Canada au regard de ses engagements en lien avec le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.

1.1.2 LIBERTÉ D'EXPRESSION, DROIT DE MANIFESTER ET PROFILAGE POLITIQUE

1.1.2.1 DROIT DE MANIFESTER AU QUÉBEC : LES RÈGLEMENTS MUNICIPAUX SOUS LA LOUPE

Depuis la publication en février 2020 du guide d'analyse des règlements municipaux ayant une incidence sur le droit de manifester « *Le droit de manifester. Les règlements municipaux sous la loupe* », la LDL a continué son travail afin d'offrir une formation sur la question et de faire une tournée de formation dans au moins 8 régions du Québec. Ce guide vise à répondre aux préoccupations des groupes militants de diverses régions au Québec en leur fournissant un outil d'analyse des principaux obstacles au droit de manifester contenus dans les règlements municipaux et dans les directives d'application de ceux-ci. Pour ce faire, nous avons obtenu un financement du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, en collaboration avec le Service aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal.

Avec la COVID-19, le projet de formation a dû se réinventer. Durant l'été 2020, du contenu a été développé sur différents thèmes reliés au droit de manifester et au système criminel et pénal. À l'automne 2020 et à l'hiver 2021, un parcours multimédia de vidéos et de fiches d'informations a été développé comme premier volet du travail avec à la clé le dévoilement d'un site web dédié à ce projet. Ce site web contient une quantité importante d'outils tels que des textes d'analyses, des capsules vidéo, des jeux-questionnaires sur le droit de manifester. Des formations adaptées aux réalités de chaque région seront offertes, en présentiel ou en ligne selon l'évolution de la pandémie. Nous espérons développer un réseau de veille du droit de manifester à long terme. Jacinthe Poisson assure la coordination de ce projet.

1.1.2.2 POURSUITE POUR PROFILAGE POLITIQUE CONTRE LA VILLE DE MONTRÉAL ET LE SPVM

La LDL continue à suivre de près les procédures judiciaires dans le cadre d'une poursuite pour profilage politique intentée en mars 2019 par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ) contre la Ville de Montréal et le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM). Le dossier est devant le Tribunal des droits de la personne (TDP) et la LDL agit à titre d'organisme plaignant. L'objectif de cette démarche est d'obtenir une reconnaissance juridique du profilage politique. Il est prévu que le procès s'échelonne sur plusieurs semaines de novembre 2021 à janvier 2022.

Pour rappel, le 16 septembre 2013, la LDL avait déposé une plainte collective pour profilage politique devant la CDPDJ au nom d'un groupe de personnes qui avaient été pour la plupart arrêtées lors de la manifestation annuelle contre la brutalité policière du 15 mars 2013 à Montréal. Le SPVM avait réprimé la manifestation avant qu'elle ne débute et avait arrêté plus de 200 personnes en procédant à deux arrestations de masse par encerclement en vertu du Règlement municipal P-6. Ce règlement a d'ailleurs été abrogé dans son intégralité par le Conseil municipal de Montréal le 17 décembre 2019. À la suite de l'enquête menée par la CDPDJ, le comité des plaintes de l'organisme avait mandaté en août 2018 la direction du contentieux pour intenter un recours devant le TDP. Une demande introductive d'instance a par la suite été déposée par la CDPDJ devant le TDP le 19 mars 2019.

1.1.3 MÉCANISMES DE SURVEILLANCE DES PRATIQUES POLICIÈRES

1.1.3.1 LE BUREAU DES ENQUÊTES INDÉPENDANTES

La LDL maintient son activité de veille des activités du Bureau des enquêtes indépendantes (BEI). En collaboration avec la Coalition contre la répression et les abus policiers, nous avons réalisé un bilan « *Regards critiques sur les trois premières années d'activité du BEI* ». Son lancement a eu lieu le 21 septembre 2020. Il a notamment été transmis à la ministre de la Sécurité publique, Geneviève Guilbault, ainsi qu'aux chef-fe-s des partis d'opposition à l'Assemblée nationale.

La conclusion principale du rapport affirme que le BEI n'est pas un organisme d'enquête indépendant, transparent et impartial. Il s'avère donc impératif d'entreprendre une réforme en profondeur de celui-ci. Nous formulons en ce sens 46 recommandations à l'intention des autorités politiques et de la direction du BEI. La majorité d'entre elles consistent à apporter des modifications importantes à la *Loi sur la*

police et à la réglementation encadrant le travail du BEI. Nous avons présenté notre rapport le 1^{er} décembre 2020 dans le cadre des consultations publiques du Comité consultatif sur la réalité policière.

1.1.3.2 ENQUÊTE PUBLIQUE DU CORONER SUR LE DÉCÈS DE PIERRE CORIOLAN

Nous continuons à suivre le déroulement de l'enquête publique du coroner sur le décès de M. Pierre Coriolan, tué le 27 juin 2017 lors d'une intervention policière du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM). Les deux premières semaines d'audiences ont eu lieu du 17 au 28 février 2020 au Palais de justice de Montréal, tandis que la troisième semaine (en virtuel) a eu lieu du 18 au 21 janvier 2021. L'enquête doit se poursuivre plus tard au cours de l'année 2021.

Avant le début de l'enquête, nous avons mené une campagne auprès du ministère de la Sécurité publique lui demandant d'octroyer une aide financière à la famille de M. Coriolan afin qu'elle puisse être représentée lors de l'enquête. Nous demandons également au ministère d'adopter sans plus attendre un règlement prévu depuis 2013 aux articles 125.1 et 168.1 de la *Loi sur les coroners*. Ce règlement doit prévoir les montants, les conditions d'admissibilité et les modalités de versement de l'aide financière destinée aux familles des personnes tuées par la police, lorsque celles-ci sont reconnues comme parties intéressées dans le cadre d'enquêtes publiques du coroner. Ces deux demandes ont été appuyées par plusieurs organisations.

Une aide financière a été accordée par le cabinet de la ministre de la Sécurité publique, Geneviève Guilbault, la veille du début de l'enquête. Cette aide discrétionnaire s'est avérée dérisoire (5 000\$) et n'a pas permis de mettre fin au déséquilibre entre la famille et la partie policière, dont les frais de représentation sont assumés par les fonds publics. Nous avons appris, via une demande d'accès à l'information, que pour les deux premières semaines d'audiences seulement, le montant déboursé par la Ville de Montréal pour la représentation des six policières et policiers impliqué-e-s s'élevait à 190 000\$. La Ville de Montréal, le ministère de la Sécurité publique et le Directeur des poursuites criminelles et pénales sont également représentés lors de l'enquête par leurs avocat-e-s respectif-ve-s.

Pour la troisième semaine d'enquête, le maintien des pressions publiques a contribué à ce qu'une aide additionnelle de 5000\$ soit versée au bénéfice de la famille. La situation demeure inacceptable et l'iniquité des enquêtes publiques du coroner persiste. Nous poursuivons nos démarches afin que le gouvernement adopte le règlement attendu depuis 2013 et afin que l'État québécois assume la représentation juridique complète des familles lors des enquêtes publiques du coroner.

1.1.3.3 PROBLÉMATIQUE DES INTERPELLATIONS POLIÈRES

La LDL est intervenue publiquement à plusieurs reprises au sujet de la problématique des interpellations policières, particulièrement dans la foulée du rapport Armony-Hassaoui-Mulone qui confirmait en octobre 2019 que les personnes autochtones et racisées sont surinterpellées par la police à Montréal. La LDL a fait valoir lors de plusieurs séances publiques de la Commission de la sécurité publique de Montréal (CSP) que ce phénomène de surinterpellation constitue du profilage racial systémique qui requiert des actions et solutions du même ordre. À la suite de ce rapport accablant, le SPVM a entrepris de rédiger une politique qui vise à encadrer la pratique des interpellations, sans consultation publique préalable. Cette politique a été présentée lors d'une conférence de presse par le directeur Sylvain Caron, le 8 juillet 2020.

Par la suite, en septembre 2020, la CSP a convié la population à une consultation publique sur ladite politique. La LDL y a déposé un mémoire dans lequel elle a critiqué le processus d'élaboration de la politique par le SPVM et l'imposition de la voie de l'encadrement de la pratique des interpellations. Dans ce mémoire, nous avons fait valoir que la seule avenue qui prenne au sérieux les violations des droits et libertés inhérentes aux interpellations policières est l'imposition d'un moratoire sur la pratique et l'instauration d'une véritable consultation publique large, inclusive et démocratique au sujet des interpellations, où l'interdiction des interpellations sera sérieusement examinée.

Dès les mois suivants, nous avons mis en place formellement un sous-comité du comité police qui se consacrerait spécifiquement à la question des interpellations policières. Le sous-comité a fait une veille de cette pratique au Québec et dans d'autres provinces dans les mois suivant la consultation de la CSP. Puis, en février 2021, nous avons réagi aux recommandations de la CSP à la suite de la consultation publique tenue en septembre. Nous avons réitéré la nécessité d'un moratoire sur les interpellations policières à Montréal et partout au Québec. Nous avons également déploré que la CSP n'aille pas assez loin dans ses recommandations, se limitant à proposer d'encadrer les interpellations et à réduire leur nombre. Nous avons également organisé une rencontre d'échanges en juin 2020 avec plusieurs groupes et les trois chercheur-e-s qui ont produit le rapport de 2019 sur les interpellations du SPVM.

1.1.3.4 PROFILAGES RACIAL ET SOCIAL SYSTÉMIQUES

La LDL a participé à une table de travail du Service de la diversité et de l'inclusion sociale (SDIS) de la Ville de Montréal sur la révision de règlements municipaux pouvant induire du profilage social et racial, direct ou indirect. Plusieurs organisations y ont participé et, comme la LDL, ont signé une entente de collaboration avec une clause de confidentialité concernant les documents transmis et les échanges lors des rencontres avec le SDIS et ce, pour la seule durée des travaux.

Nous avons soumis au SDIS nos analyses et recommandations relativement à 13 dispositions règlementaires qui ont des effets discriminatoires notables, notamment à l'égard des personnes en situation d'itinérance (par exemple : mauvaise utilisation du mobilier urbain; répandre un liquide sur le sol; salir les pavages; jeter des immondices; salir le domaine public; émettre un bruit audible; gêner ou entraver la circulation des piétons ou des véhicules en étant immobile, en flânant ou en rôdant; être trouvé gisant ou flânant ivre; consommer de l'alcool dans l'espace public; continuer ou répéter un acte interdit; interdiction d'être dans un parc fermé la nuit). Nous avons recommandé d'abroger la plupart des dispositions. Dans certains cas, nous avons proposé de modifier le libellé. Nos recommandations vont dans le même sens que les recommandations des autres groupes qui participent aux travaux. Nous suivrons de près la sortie du rapport du SDIS prévu en 2021.

1.1.3.5 APPELS À L'AGENCE DES SERVICES FRONTALIERS DU CANADA

En octobre 2020, le SPVM a annoncé avoir mis en place un guichet unique des appels de vérification auprès de l'Agence des services frontaliers (ASFC). Le SPVM est le corps de police au Canada qui fait le plus souvent appel à l'ASFC à des fins de vérification. Ces pratiques accroissent la vulnérabilité des personnes sans statut ou qui ont un statut migratoire précaire.

Dans ce contexte, la LDL, Solidarité sans frontières et le Centre des travailleurs et travailleuses immigrants ont transmis une lettre à la mairesse de Montréal, Valérie Plante, et à la responsable de la sécurité publique au Comité exécutif, Caroline Bourgeois. Nous leur demandons de nous informer de la nature du guichet unique et du filtrage des appels et de mettre en place une politique du « *Don't ask, don't tell* » sur tout le territoire de Montréal. Plus généralement, nous demandons à l'administration de poser des gestes concrets pour mettre fin à l'insécurité que vivent quotidiennement les personnes sans statut ou à statut migratoire précaire à l'égard du SPVM.

La LDL a également appuyé une motion non partisane adoptée par le Conseil municipal de Montréal le 23 février 2021, *Motion visant à soutenir la régularisation des personnes sans statut légal vivant sur son territoire*. La Ville de Montréal s'est ainsi engagée à demander au gouvernement du Canada la régularisation des personnes sans statut ou ayant un statut migratoire précaire. Nous avons aussi participé avec d'autres organisations à deux rencontres du Bureau d'intégration des nouveaux arrivants à Montréal (BINAM) où nous avons demandé que la Ville de Montréal porte auprès des paliers fédéral et provincial la revendication d'un statut pour tous et toutes.

1.1.4 RACISMESYSTÉMIQUE ET EXCLUSION SOCIALE

Nos diverses interventions concernant le racisme visent à mieux comprendre sa nature systémique, c'est-à-dire qu'il est inscrit dans les structures de la société et de nos institutions, ceci afin de nous permettre de dégager des perspectives de lutte contre les obstacles systémiques au droit à l'égalité pour toutes et tous.

La LDL a été active dans ce dossier en continuant notamment de donner une série d'ateliers visant à faire reconnaître l'existence du racisme systémique afin d'en comprendre les rouages. Dans le contexte de la mort de George Floyd aux États-Unis et des manifestations *Black Lives Matter* aux États-Unis et ici, les demandes pour cet atelier ont passablement augmenté avec près d'une trentaine d'ateliers offerts cette année. Nous avons organisé une séance publique (webinaire) de cet atelier en novembre 2020 : plus de 100 personnes y ont participé.

Nous avons aussi réagi au dépôt du rapport du *Groupe d'action contre le racisme* du gouvernement du Québec en décembre 2020. Nous sommes d'avis qu'il s'agit d'un rapport incomplet et qui manque de substance car il rate une bonne partie de sa cible en se concentrant sur des mesures à la pièce et en manquant de vision globale.

Nous continuons de suivre les actions de la Ville de Montréal dans la mise en œuvre des recommandations du rapport de la consultation publique sur le racisme et la discrimination systémiques de l'Office de consultation publique de Montréal. Le 8 février 2021, nous avons rencontré la responsable des dossiers Diversité, inclusion en emploi, langue française et lutte au racisme au Comité exécutif de la Ville de Montréal, Cathy Wong, et la nouvelle Commissaire à la lutte au racisme et aux discriminations systémiques, Bochra Manaï.

Dans le contexte de la COVID-19, nous avons organisé une série de webinaires sur les impacts de la crise sanitaire sur les droits humains. Un de ces webinaires portait sur le racisme systémique.

1.1.5 ENVIRONNEMENT ET DROITS HUMAINS

Dans le dossier environnement, le travail de la LDL consiste principalement à développer une analyse des enjeux environnementaux dans une perspective de droits humains. Le comité a poursuivi cette année ses discussions pour déterminer quelles seront les champs d'actions et d'intervention de la LDL sur ces enjeux dans les prochaines années.

En septembre 2020, nous avons également participé à une démarche de concertation sur le projet de loi 66, *Loi concernant l'accélération de certains projets d'infrastructure*, à l'initiative notamment du Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE). Plus de 80 organisations, dont la LDL, jugent qu'avec ce projet de loi, adopté en décembre 2020, le gouvernement fait fausse route, car il y propose une relance axée sur le béton qui fait fi des exigences législatives et réglementaires en matière de protection de l'environnement et du territoire.

Les organisations appellent à une relance verte, juste et inclusive axée sur la santé et le bien-être des populations, le respect des droits et la résilience pour prévenir de futures crises. Cela doit passer par des projets à faible intensité carbone, véritablement structurants et inclusifs pour nos communautés, et qui ne mettent pas davantage en péril notre bien-être et notre environnement.

Le 12 mars, le Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE) a donné un atelier dans le cadre d'une des rencontres du comité. L'atelier a été très apprécié et a suscité des pistes de réflexion au sein du comité et des possibilités de collaboration entre la LDL et le CQDE.

1.1.5.1 FRONT COMMUN POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La LDL est membre du Front commun pour la transition énergétique depuis mai 2020. Notre première forme d'implication a été de participer avec d'autres organisations et personnes à la rédaction de la section *Droits humains, décolonisation et droits des Peuples autochtones* de la version 2.0 de la feuille de route *Pour un Québec Zéro émission Nette (ZéN)*. Le texte de cette section vise à expliquer les

relations indissociables qui existent entre la lutte contre les changements climatiques, la protection des droits humains, pour toutes et tous, et le respect des droits des Peuples autochtones. Le lancement de cette version 2.0 de la feuille de route a eu lieu en novembre 2020. La LDL demeure membre du Front commun et évalue présentement les autres lieux possibles d'implication au sein de celui-ci.

1.2 DÉVELOPPEMENT DE LA LDL

1.2.1 LES PRINCIPALES SOURCES DE FINANCEMENT DE LA LDL

Le financement de la LDL est essentiellement constitué de trois sources:

- la subvention gouvernementale du Secrétariat à l'action communautaire et aux initiatives sociales (SACAIS) maintenant indexée annuellement grâce aux années de luttes du mouvement de l'action communautaire autonome;
- le partenariat avec la Fondation Léo-Cormier ainsi que le soutien d'Inter Pares;
- l'autofinancement (cotisations des membres, revenus de la campagne de financement, dons mensuels et d'autres dons tels que des dons in memoriam). À ces sources de financement s'ajoute le Programme de soutien à l'action bénévole (SAB) des député-e-s du Québec, les abonnements à notre revue, les honoraires pour les conférences et ateliers ainsi que les revenus de publicité et de ventes de documents.

Le nombre de donatrices et donateurs mensuels est en hausse et constitue un appui crucial aux activités de la LDL tout comme l'appui fidèle des organisations syndicales.

1.2.2 LE FINANCEMENT DE LA LDL EN TEMPS DE COVID

En juin 2020, les prévisions budgétaires présentées aux membres présent-e-s à l'AGA étaient plutôt conservatrices et exprimaient une certaine inquiétude. C'est pourquoi la LDL a présenté une demande au Fonds d'urgence mis sur pied par le SACAIS et obtenu un soutien additionnel non renouvelable. De plus, la LDL a pu bénéficier du soutien du gouvernement fédéral offert dans le cadre du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC).

Contre toute attente, l'année 2020-2021 n'aura pas eu raison de la générosité des donateurs et des membres de la LDL. Nos états financiers 2020-2021 le révèlent. La LDL demeure toutefois prudente dans la gestion de ses ressources financières.

Puis, pour donner suite à la décision des membres à l'AGA 2020, nous avons travaillé au dépôt d'une demande de numéro d'organisme de bienfaisance auprès de l'Agence du revenu du Canada (ARC). La demande a pu être déposée en février 2021. Le délai de traitement des demandes étant d'environ 6 mois, nous attendons une réponse, qui espérons-le sera favorable, vers la fin de l'été 2021. Entre-temps, nous nous préparons au déploiement des nouvelles pratiques entourant l'obtention de ce numéro.

1.2.2.1 CAMPAGNE D'ADHÉSION, CAMPAGNE DE RENOUVELLEMENT ANNUELLE ET CAMPAGNE DE FINANCEMENT

Augmenter le nombre de membres de la LDL n'est pas qu'une question économique et financière. Cet objectif tend à rendre la LDL plus forte, à accroître sa crédibilité politique, sa capacité d'influence et ses relais dans l'espace public. Nos efforts de développement des adhésions se sont donc poursuivis cette année. À ce jour, la LDL compte 1 099 membres, soit 910 individus, 154 groupes communautaires et 35 syndicats. La campagne d'adhésion menée cette année aura donc donné d'excellents résultats. Nos

outils relatifs à l'adhésion insistent sur le fait que la LDL accepte les adhésions quelle que soit la somme versée.

Pour une première fois, la LDL a organisé en septembre 2020 une soirée d'accueil pour ses nouvelles et nouveaux membres qui avaient indiqué être intéressé-e-s à s'impliquer dans un des comités de travail. Une vingtaine de personnes y ont participé. Nous souhaitons continuer cette pratique et organiser ce type de séance de bienvenue et d'introduction au travail de la LDL deux ou trois fois par année. Nous travaillons aussi présentement à préparer une trousse de bienvenue pour les nouvelles et nouveaux membres. Des outils promotionnels accompagnent cette initiative.

1.2.3 RENDRE LE DISCOURS SUR LES DROITS HUMAINS PLUS ACCESSIBLE

Depuis mars 2020, le travail de la LDL est passé en mode virtuel. Dans ce contexte pandémique où chaque jour comportait son lot d'annonces politiques et sanitaires, la LDL a été particulièrement active dans l'espace public et médiatique.

Les diverses plateformes numériques et les réseaux sociaux de la LDL ont été utilisés afin de diffuser les analyses de la LDL en lien avec la gestion de la crise sanitaire et les impacts sur les droits et libertés, mais aussi sur d'autres dossiers sur lesquels nous travaillons depuis des années. Nous sommes intervenus à plusieurs reprises dans les médias, que ce soit par des conférences de presse, entrevues diverses, communiqués de presse ou lettres ouvertes sur divers enjeux.

Au cours de la dernière année, la LDL a publié 41 communiqués de presse et a organisé deux conférences de presse. La présence de la LDL se manifeste surtout dans les médias dits nationaux avec 71% de toutes les entrevues, reportages et articles. 21% de toutes les interventions se trouvent dans les médias régionaux, 6% dans les médias spécialisés et 2% dans des médias locaux. 17% du total des interventions ont concerné la conjoncture pandémique. Les enjeux des pratiques policières, incluant le BEI, représentent 26% des interventions. Les enjeux sur le racisme systémique comptent pour 21%. Les enjeux concernant le droit au logement 12%. Les enjeux de surveillance des populations se chiffrent à 10% et les enjeux des droits des personnes en détention représentent 8%. Les autres enjeux de droits humains incluant le droit à la santé et les droits des peuples autochtones comptent pour 6% des interventions médiatiques.

La campagne de recrutement et de renouvellement des adhésions est aussi un travail de communication et de promotion important. Nous misons en premier lieu sur des stratégies numériques incluant, par exemple, des communications directes par courriel, des infolettres et des publications sur les réseaux sociaux. Nous rappelons aux membres l'importance de partager la campagne d'adhésion dans leur réseau puisque ce sont elles et eux qui sont les plus grands ambassadeurs et ambassadrices de la LDL.

Juste avant le début de la crise sanitaire, la LDL avait lancé le projet des *Carnets des droits humains*, une tribune destinée à offrir un éclairage différent sur les enjeux de droits humains, ici et ailleurs. Les *Carnets* sont rédigés par des militant-e-s des droits humains dont plusieurs sont membres de la LDL. Ces derniers ont été particulièrement actifs et actives au clavier pendant la première vague de la COVID-19. Ce sont 35 carnets qui ont été publiés entre mars 2020 et février 2021. Afin de mieux faire connaître cette tribune, nous avons produit un document compilant tous les carnets traitant des impacts de la crise sanitaire sur les droits humains. Ce recueil des carnets se veut une rétrospective de divers enjeux de droits rencontrés en 2020. Il s'intitule *Droits humains et COVID-19. Au fil de la pandémie*.

Pour rendre notre discours plus accessible, nous avons enfin produit quelques capsules vidéos : une capsule vidéo dans le cadre de notre campagne de financement ; une capsule vidéo expliquant notre mémoire sur les interpellations policières déposé à la Commission de la sécurité publique de Montréal ; une capsule vidéo sur le Bureau des enquêtes indépendantes ; une capsule vidéo de réaction au dépôt du rapport de l'observatrice indépendante Fannie Lafontaine sur les enquêtes du Service de police de la Ville de Montréal sur les allégations d'agressions sexuelles de policiers à l'endroit de femmes autochtones, notamment.

2. DOSSIERS D'INTERVENTION POLITIQUE DE VEILLE ET D'INTERVENTIONS PONCTUELLES

2.1 LA CRISE SANITAIRE DE LA COVID-19

La crise sanitaire est un test crucial pour les droits humains. Celle-ci nous a permis de réaliser à quel point notre travail est essentiel pour veiller au respect des droits humains. Ce contexte oblige en effet les organisations de défense des droits humains comme la nôtre à la plus grande vigilance.

Nous ne pourrions jouer ce rôle sans l'appui de plusieurs militant-e-s, avec qui nous avons mis sur pied un réseau de veille en cette période inhabituelle. C'est collectivement et solidairement que nous avons agi et réfléchi. À la hauteur de nos modestes moyens, nous avons tenté de suivre tant bien que mal les décisions prises par les gouvernements, qui se prennent à une vitesse affolante, et d'en évaluer les impacts sur les droits et libertés de la personne. Et ils sont nombreux, ces impacts. Et ils continueront de l'être une fois que nous serons sortis des mesures de confinement.

Depuis mars 2020, nous avons interpellé les divers paliers de gouvernement sur plusieurs enjeux : la fermeture des frontières; les demandeurs d'asile; le profilage discriminatoire et la répression liés aux interventions policières; les conditions de détention des personnes incarcérées; l'utilisation de technologies cellulaires pour géolocaliser les personnes atteintes de la COVID-19 qui ne respecteraient pas les mesures de confinement; l'accès à la justice; les droits des locataires; les mesures de protection sociale; la gouvernance par décrets; la transparence; le couvre-feu... Nous avons aussi multiplié les interventions médiatiques par des lettres ouvertes dans les médias, des conférences de presse et des communiqués de presse sur plusieurs enjeux. Nous avons enfin rencontré la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ) ainsi que la Protectrice du citoyen afin d'échanger avec elles et eux sur leur rôle respectif pendant la crise.

Au-delà d'interpeller les autorités et de nos interventions dans les médias, nous avons voulu jouer un rôle d'éducation aux droits important en ce contexte de crise. Nous avons donc publié plusieurs fois par semaine diverses analyses sur les droits humains, sur plusieurs sujets différents, par le biais des *Carnets des droits humains*. Des dizaines de militant-e-s des droits humains y ont contribué. Plus de détails sur ces *Carnets* se retrouvent dans la première section du rapport d'activités.

Nous avons aussi organisé une série de webinaires de réflexions et de discussions sur les impacts de la crise sanitaire de la COVID-19 sur les droits humains. Cette crise nous rappelle aussi combien les temps exceptionnels fragilisent les droits humains. Six thèmes ont été abordés dans le cadre de ces webinaires : l'État face aux vulnérabilités ; état d'urgence et effritement de la démocratie ; le droit à la protection sociale ; le rôle de la santé publique dans la réalisation du droit à la santé ; les services publics et les outils technologiques ; et finalement, le racisme systémique. La série de webinaires a rejoint au total, sur la plate-forme Zoom et en direct sur Facebook, plus de 700 personnes. Il est possible de (ré)écouter les webinaires sur le site web de la LDL ou notre compte YouTube.

2.2 DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES

Un an jour pour jour après le dépôt du rapport de la *Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics : écoute, réconciliation et progrès* (Commission Viens) et au lendemain du dévoilement du *Plan de lutte au racisme et à la discrimination* de l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador (APNQL), la LDL a invité les institutions concernées, le premier

ministre, M. François Legault, et la population du Québec à travailler avec les Peuples autochtones à la mise en œuvre de ce Plan d'action afin d'établir des relations véritablement fondées sur l'égalité.

Nous avons aussi appuyé le *Principe de Joyce*, proposé par le Conseil des Atikamekw de Manawan et celui de la Nation Atikamekw, qui souhaitent le voir adopté par l'Assemblée nationale du Québec et par la Chambre des communes à Ottawa. Ce Principe vise à garantir sans aucune discrimination à toutes et à tous les Autochtones le droit d'avoir accès à tous les services de santé et tous les services sociaux ainsi que le droit de jouir du meilleur état possible de santé physique et mentale.

2.3 SURVEILLANCE DES POPULATIONS, PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ET MESURES ANTITERRORISTES

Le comité sur la surveillance des populations et la vie privée a poursuivi son travail de veille et a été particulièrement actif dans la dernière année.

2.3.1 ÉTAT D'URGENCE ET DÉRIVES SÉCURITAIRES POSSIBLES

La question de la surveillance des populations et du droit à la vie privée est une autre préoccupation. Cette crise sanitaire a rapidement précipité les États dans une course contre la montre pour endiguer la pandémie. Afin de freiner la propagation du virus, certains d'entre eux ont choisi de faire usage de la surveillance à grande échelle grâce aux moyens technologiques et à la consultation des données personnelles de leurs citoyen-ne-s, notamment via les applications sur les téléphones intelligents. Tout cela afin d'imposer des restrictions à la liberté de circulation de leurs citoyen-ne-s. Le Québec et le Canada ne sont pas en reste. Émerge ainsi la question de la surveillance des données personnelles afin de freiner la pandémie, soulevant de nombreuses problématiques au regard des droits et libertés de la personne et des principes démocratiques.

2.3.2 LES APPLICATIONS DE TRAÇAGE DE CONTACTS

Dès le mois d'avril 2020, la LDL s'est inquiétée des rumeurs de plus en plus importantes entourant l'utilisation d'outils de traçage de contacts dans le contexte de la pandémie. À ce moment-là, nous avons dénoncé le fait que les gouvernements du Québec et du Canada discutaient de ces possibilités derrière des portes closes. Ce type d'outils soulève plusieurs enjeux au sujet de la protection des renseignements personnels, dans le contexte où les lois encadrant cette protection ne sont pas adaptées aux réalités numériques. Mais surtout, le débat public sur ce type d'outils, dont l'efficacité et l'utilité réelles n'ont pas été démontrées, ne peut pas être dissocié des occasions d'affaires que cela peut occasionner pour les GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft) ou toute autre entreprise privée.

Nous avons défendu publiquement le fait que nous ayons besoin, face à la crise sanitaire, de véritables mesures de prévention, de soins de santé et de services sociaux à la hauteur du défi et non de dispositifs numériques inefficaces, qui créent de faux sentiments de sécurité. C'est sur cette base que nous avons convié la population et les organisations de la société civile, en mai 2020, à endosser la déclaration publique *Le traçage numérique n'est pas un remède à la crise de santé publique*. C'est plus de 2500 signataires qui ont appuyé cette déclaration (2 445 personnes et 102 organisations). Dans la foulée de nos diverses interventions, nous avons rencontré les oppositions de l'Assemblée nationale à ce sujet ainsi que des représentants du ministère de Lionel Carmant.

Nous réclamions qu'un vrai débat public soit tenu sur la question des applications de traçage de contacts et nous avons réussi à obtenir une commission parlementaire sur cette question en août 2020. Nous y avons présenté notre position : les applications de traçage numérique des contacts ne sont pas une solution à la crise. Pour contenir la pandémie, le gouvernement doit plutôt renforcer les capacités de dépistage et soutenir les méthodes de traçage manuel des contacts.

La grande majorité des intervenant-e-s en commission parlementaire ont indiqué au gouvernement qu'il ne devait pas prendre cette voie. Les député-e-s des quatre partis représentés à l'Assemblée nationale qui siégeaient sur cette commission ont convenu de façon unanime qu'il n'y avait pas lieu d'aller de l'avant avec cette technique. Au début octobre 2020, le gouvernement du Québec annonçait toutefois qu'il autorisait le déploiement de l'application Alerte COVID, promue par le gouvernement fédéral.

2.3.3 PROJET DE LOI 64 SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Nous avons participé aux consultations particulières de la Commission des institutions sur le projet de loi 64, *Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels*, en septembre 2020. De l'avis de la LDL, c'est un projet de loi défaillant à plusieurs niveaux. Le projet de loi met de l'avant une approche individuelle alors que les enjeux sont plutôt collectifs. Il conforte un modèle d'affaires fondé sur la surveillance et l'accaparement de données personnelles et néglige les enjeux collectifs du *Big data*. Dans un monde où l'utilisation des données personnelles engendre des conséquences importantes sur le plan collectif, l'approche individuelle est nettement insuffisante, en plus de mettre à mal de nombreux autres droits humains.

2.3.4 ÉTUDE DES TECHNOLOGIES DE RECONNAISSANCE FACIALE ET DES LECTEURS AUTOMATIQUES DE PLAQUES D'IMMATRICULATION

La LDL a transmis en octobre 2020 un mémoire à la CSP dans lequel elle demande un moratoire sur l'utilisation de ces deux technologies par le SPVM. La reconnaissance faciale est l'une des applications de l'intelligence artificielle (IA) les plus menaçantes pour les droits et libertés. Le développement de cette technologie met en péril toute prétention à l'anonymat. Sans balises, le déploiement de lecteurs automatiques de plaques d'immatriculation (LAPI) permettrait quant à lui de constituer des banques de données des déplacements de milliers d'automobilistes. Ces outils de surveillance battent en brèche le droit à la vie privée et à l'anonymat, tout en rendant possible le profilage discriminatoire. Ils semblent pourtant se développer sans contrôle, malgré l'existence au Québec de certaines balises légales qui sont, de toute évidence, inefficaces ou non respectées. De plus, le manque de transparence des corps policiers quant à l'usage qu'ils font de ces technologies alimente les craintes de dérives liberticides.

Depuis le mois d'avril 2021, le comité sur la surveillance des populations et la vie privée travaille sur l'élaboration d'une campagne pour susciter un débat public au Québec sur les technologies de reconnaissance faciale.

2.4 ENJEUX CARCÉRAUX ET DROITS DES PERSONNES EN DÉTENTION

La LDL fait partie de la Coalition d'action et de surveillance sur l'incarcération des femmes au Québec (CASIFQ) depuis sa création en 2016. En plus de faire pression pour dénoncer les conditions de vie des femmes détenues à l'Établissement de détention Leclerc, cette coalition souhaite que les dénonciations sur la situation des femmes détenues au Leclerc ouvrent sur une réflexion collective plus large concernant l'incarcération des femmes comme réponse à des problèmes sociaux.

Dans le contexte des cinq ans du transfert des femmes à l'Établissement Leclerc, situé à Laval, la LDL s'est impliquée activement dans la campagne de signatures de la CASIFQ « 5 ans de trop à la prison Leclerc! ». 100 organisations et 1 260 personnes ont signé une lettre pour dénoncer les conditions de détention des femmes au Leclerc et amplifier la voix d'une des alliées des femmes incarcérées, Soeur Marguerite. Cette lettre a été transmise à la ministre de la Sécurité publique, Geneviève Guilbault, et tou-te-s les ministres et tou-te-s les député-e-s de l'Assemblée nationale.

Dans le contexte de la pandémie, nous avons effectué plusieurs sorties publiques et avons interpellé les autorités politiques à plusieurs reprises au sujet de la gestion de la crise sanitaire dans les établissements de détention. En effet, dans le cadre de la crise de la COVID-19, la question de droits fondamentaux des personnes détenues a été un des principaux dossiers sur lesquels nous sommes intervenus. Nous avons notamment fait valoir, comme bien d'autres, que la réduction de la population carcérale était la seule

façon de contenir la propagation de la COVID-19 dans les lieux de détention. Nous avons aussi fait plusieurs représentations afin que les conditions de détention soient améliorées, notamment l'accès aux soins de santé et à l'équipement de protection, et que les détenu-e-s soient toutes et tous testés, notamment. Nous avons rencontré l'équipe de la Protectrice du citoyen à ce sujet ainsi que la sous-ministre associée à la Direction générale des services correctionnels du ministère de la Sécurité publique, Line Fortin.

En juin 2020, la LDL, l'Association québécoise des avocats et avocates en droit de l'immigration (AQAADI) et la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI) ont transmis une lettre au gouvernement fédéral au sujet de l'utilisation de bracelets électroniques au Québec par l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC). Nos organisations sont fortement préoccupées par le fait que la surveillance électronique des personnes migrantes soit utilisée alors même que l'évaluation d'un projet-pilote ayant eu lieu à Toronto n'avait toujours pas été rendue publique.

Lors de la dernière année, les enjeux liés au recours à l'incarcération et aux droits des personnes en détention ont occupé une place importante dans le travail de la LDL. Cela s'est traduit par la mise en place d'un comité de travail sur les enjeux carcéraux et les droits des personnes en détention. Le comité a commencé officiellement ses travaux en février 2021. Les militant-e-s du comité souhaitent travailler sur les enjeux qui concernent tout autant les prisons provinciales, les pénitenciers fédéraux que les centres de détention pour migrant-e-s situés au Québec. Lors de la rencontre du comité en mars 2021, deux travailleuses d'Action Réfugiés Montréal ont fait une présentation sur les enjeux liés à la détention des personnes migrantes. Les militant-e-s de l'ensemble des comités et du CA de la LDL y étaient également invité-e-s. L'atelier d'Action Réfugiés a été très apprécié et plusieurs pistes d'actions et d'interventions ont été identifiées.

2.5 DROIT À LA SANTÉ

La crise de la COVID-19 a mis en lumière toutes les atteintes au droit à la santé. Le CA de la LDL a donc décidé d'en faire une nouvelle priorité de travail avec la mise sur pied d'un comité en septembre 2020. Ce comité a travaillé notamment à la réalisation du dossier sur le droit à la santé pour notre revue *Droits et libertés* publiée en décembre 2020. Le dossier de ce numéro contient 20 articles sur ce sujet. Le comité a également travaillé à la production d'une brochure explicative sur le droit à la santé qui sera lancée début mai. Celle-ci s'intitule *Le droit à la santé : Pour une reprise en main collective de notre régime de santé*. Le comité continue d'approfondir sa compréhension du droit à la santé dans le but de proposer des changements de fond à notre système de santé et de services sociaux.

2.6 RÉGIME QUÉBÉCOIS DE PROTECTION DES DROITS DE LA PERSONNE – COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE (CDPDJ)

La LDL a continué de participer aux rencontres de la Table des partenaires Charte de la CDPDJ. Dans le contexte où la CDPDJ doit présenter ses priorités de travail 2021-2025, la LDL a rappelé à nouveau que les droits économiques et sociaux doivent obtenir le même statut que les droits civils et politiques dans la *Charte des droits et libertés de la personne*.

Dans l'éventualité d'une réforme de la Charte québécoise, la LDL continue de rappeler que la société civile doit avoir son mot à dire concernant cette modernisation annoncée: le principal enjeu reste l'accès à la justice en matière de droits de la personne.

3. PARTICIPATION À DES COALITIONS OU REGROUPEMENTS SUR DES ENJEUX DE DROITS

3.1 COALITION DE SURVEILLANCE INTERNATIONALE DES LIBERTÉS CIVILES (CSILC) ET MESURES ANTITERRORISTES

La Coalition de surveillance internationale des libertés civiles (CSILC) a comme objectif de défendre les libertés civiles et contrer l'adoption de mesures qui leur portent atteinte dans le contexte de la lutte contre le terrorisme. La LDL est l'une des organisations fondatrices de la CSILC. Elle y est représentée par Dominique Peschard et Martine Éloy. Dominique Peschard est également co-président de la Coalition.

En particulier, la LDL a participé à l'élaboration d'une prise de position critiquant le gouvernement canadien pour son recours à la liste des entités terroristes à l'encontre des Proud Boys. Aussi, nous avons cosigné avec la CSILC une lettre s'adressant au NPD, lettre qui demandait à ce dernier de revenir sur son appui au gouvernement sur cette question.

La LDL prend part à des rencontres de concertation avec des organisations de défense des libertés civiles du Canada comme l'Association canadienne des libertés civiles, la British Columbia Civil Liberties Association, la Canadian Muslim Lawyers Association, le National Council of Canadian Muslims et Amnistie internationale Canada.

La LDL a participé à une rencontre avec la CSILC et Open Media pour voir comment faire avancer la lutte contre la reconnaissance faciale au Canada.

La LDL participe également à des rencontres téléphoniques organisées par le bureau du Commissaire à la vie privée du Canada, pour échanger sur des questions de protection de la vie privée et de surveillance des populations.

3.2 ÉCHEC À LA GUERRE

La LDL est membre du collectif et y délègue une représentante, Martine Éloy. L'objectif de ce collectif est de faire ressortir les enjeux de droits humains dans les problématiques abordées par ce dernier et de mobiliser les membres de la LDL et les organismes partenaires à prendre part aux activités et campagnes du Collectif.

La LDL a appuyé encore cette année la 10^e campagne du coquelicot blanc et l'action média pour la publication d'une pleine page dans *Le Devoir* du samedi 7 novembre 2020, invitant la population à porter le coquelicot blanc en appui à la déclaration sur le danger nucléaire, « La situation la plus dangereuse que l'Humanité ait jamais affrontée ». Cette déclaration a été endossée et payée par près d'une quarantaine d'organisations et 195 individu-e-s. Martine Éloy a également participé à la conception et production d'une brochure traitant des dangers des armes nucléaires, des différents traités internationaux et du rôle du Canada dans ce domaine.

Cette année, des groupes canadiens ont mené une campagne pour demander que le gouvernement suspende l'exportation d'armes en Arabie Saoudite étant donné que « ces armes risquent d'être utilisées pour perpétrer de graves violations du droit humanitaire international ou du droit international relatif aux droits humains en Arabie saoudite ou dans le contexte du conflit au Yémen. » Une lettre adressée au premier ministre Justin Trudeau et signée très largement a été endossée par la LDL.

La LDL a aussi appuyé un appel international, *Le monde dit non à la guerre au Yémen*, appelant à mettre fin à la guerre au Yémen, qui aux dires de l'ONU a engendré « la pire crise humanitaire depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. »

3.3 OBSERVATOIRE DES PROFILAGES (ODP)

Les activités de l'Observatoire ont repris, compte tenu de l'octroi d'une nouvelle subvention de recherche du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada. Des réflexions et des travaux sont en cours au sein de l'ODP afin de s'assurer que les questions entourant le profilage racial et le racisme systémique soient adéquatement prises en compte, tant dans les enjeux abordés par l'ODP que dans sa composition.

3.4 COALITION BDS-QUÉBEC (BOYCOTT DÉINVESTISSEMENT SANCTIONS)

La LDL est membre de BDS-Québec et Amélie Nguyen nous y représente.

En 2020-2021, la coalition BDS-Québec s'est réunie à quatre reprises, malgré la pandémie. À l'interne, un effort important a été fait pour renforcer le comité de coordination et clarifier le fonctionnement de la coalition.

Sous le gouvernement Trump aux États-Unis, la Coalition s'est d'abord penchée sur l'analyse et la dénonciation du plan d'annexion de la Palestine par les États-Unis, le fameux « Deal of the Century », dont la portée était inédite et qui comportait de graves violations des droits des Palestiniens et du droit international. BDS-Québec a ainsi rédigé un document d'analyse et organisé un webinaire avec Michel Warschawski, du Centre d'information alternative de Jérusalem, et Yara Hawari, écrivaine et analyste politique pour Al Shabaka. Un second webinaire a été organisé afin d'analyser la politique extérieure canadienne envers la Palestine avec Bruce Katz de Palestiniens et Juifs unis (PAJU) et Yves Engler, écrivain et activiste.

La Coalition a appuyé et porté des actions importantes cette année, notamment pour défendre le droit à la liberté d'expression au Canada et au Québec, comme, en collaboration avec Voix juives indépendantes (VJI), la dénonciation et la mobilisation de la définition de l'antisémitisme de l'Alliance internationale pour le souvenir de l'Holocauste (IHRA), qui aurait assimilé toute critique de l'État d'Israël à de l'antisémitisme, minant du coup la capacité de se montrer solidaires du peuple palestinien et risquant d'engendrer une autocensure. BDS-Québec a aussi appuyé et participé à la mobilisation contre l'obtention d'un poste au Conseil de sécurité de l'ONU par le Canada, revendication du groupe *Advocates for Peace*. La Coalition a de plus mobilisé pour la campagne initiée par *Just Peace Advocates*, PAJU et *Canadian Foreign Institute* visant à faire valoir l'illégalité du recrutement de militaires pour l'armée israélienne en sol canadien, en plus de faire des démarches auprès de la Ville de Montréal pour demander à ce qu'elle soit un espace exempt d'Apartheid.

3.5 COALITION SUR L'AIDE JURIDIQUE

La Coalition pour l'accès à l'aide juridique a vu le jour à l'automne 2007. Elle est composée de groupes communautaires, sociaux, syndicaux et d'intervenant-e-s du monde juridique qui se préoccupent de l'accès à la justice. La LDL est membre de la Coalition depuis plusieurs années et y est représentée par Lucie Lamarche.

En mars 2020, la Coalition est intervenue devant la Commission des Institutions de l'Assemblée nationale dans le cadre de l'étude du projet de loi 32 intitulé *Loi visant principalement à favoriser l'efficacité de la justice pénale et à établir les modalités d'intervention de la Cour du Québec dans un pourvoi en appel*. Certaines dispositions de ce projet de loi concernaient l'aide juridique. Le projet de loi a été adopté en juin 2020 (LQ 2020 c 12). Grâce à l'intervention de la Coalition, un élargissement de la notion de consultations juridiques à titre d'élément du panier de services a été consenti. Ce gain s'inscrit dans la lutte pour un meilleur accès à la justice.

Plus récemment, la Coalition a été appelée à participer aux travaux du Groupe de travail indépendant sur la réforme de la structure tarifaire de l'aide juridique. Il s'agit d'évaluer les relations entre la pratique privée du droit acceptant des mandats d'aide juridique (le principe du libre choix à l'avocat) et la Commission des services juridiques.

3.6 ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME ET DÉFENSE COLLECTIVE DES DROITS

Le Regroupement des organismes en défense collective des droits (RODCD), dont la LDL est membre, assure la représentation de ces organismes auprès du gouvernement du Québec. Le RODCD a modifié cette année ses règlements généraux à la suite d'une consultation large sur son avenir dans le cadre d'une rencontre nationale en 2019. Il a aussi effectué diverses démarches auprès du nouveau ministre responsable du dossier et des oppositions sur la question du financement de la défense collective des droits.

La LDL suit aussi les travaux du Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA). Nous avons participé à quelques assemblées et assisté au Forum de l'action communautaire autonome Voir Grand du 22 au 24 mars 2021.

3.7 TABLE DE CONCERTATION SUR LE RACISME SYSTÉMIQUE(TCRS)

La LDL est membre de la TCRS et y est représentée par Martine Éloy. La TCRS a mis ses activités en veilleuse pour une durée indéterminée.

3.8 TABLE DE CONCERTATION DES PARTENAIRES DE LA COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE – VOLET CHARTE

Deux rencontres ont eu lieu cette année. La LDL en a profité pour soulever des questions concernant les enjeux importants au sujet des droits humains dans le contexte de crise sanitaire et pour rappeler le rôle important de la CDPDJ dans ce contexte.

3.9 FRONT COMMUN POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Voir *supra* 1.2.5.1.

4. ÉDUCATION AUX DROITS

4.1 REVUES

En collaboration avec la Fondation Léo-Cormier (FLC), la LDL a réalisé deux revues:

- *Écologie et droits humains. Penser les crises* (juin 2020)
- *Le droit à la santé : au-delà des soins* (décembre 2020)

4.2 AUTRES OUTILS ÉCRITS

En collaboration avec la FLC, la LDL a produit :

- Rapport - *Regards critiques sur les trois premières années d'activité du Bureau des enquêtes indépendantes*
- Recueil des Carnets des droits humains : *Au fil de la pandémie*
- Rapport - *La situation du logement à Gatineau et ses impacts sur les droits humains*

En collaboration avec le Conseil de recherche en Sciences Humaines (CRSH), la LDL a publié :

- *Le droit à un niveau de vie suffisant. Faut-il s'inquiéter lorsque le rapport d'impôt s'en mêle?*

4.3 ACTIVITÉS PUBLIQUES

En collaboration avec la FLC, la LDL a organisé :

- Le lancement de la revue « Le droit à la santé : au-delà des soins », le 10 décembre 2020 ;
- Un webinaire sur le racisme systémique, le 26 novembre 2020 ;
- Six webinaires sur les droits humains et la COVID-19, de février à avril 2021.

4.4 AUTRES ACTIVITÉS

- Intervention sur le racisme systémique au Cégep du Vieux Montréal, le 30 septembre 2020.
- Intervention à un webinaire organisé par Climate Justice Montreal ayant pour thème « Anti-Racisme Relance Juste », le 21 oct. 2020.
- Intervention dans le cadre d'une table ronde sur les questions de racisme à la Table de quartier Hochelaga-Maisonneuve, le 3 novembre 2020.
- Intervention sur le droit de manifester et les règlements municipaux lors d'un panel organisé par PLIC (Protester Legal Information Clinic), MCAP (McGill Corporate Accountability Project) et MLCJ (McGill Law Climate Justice), 13 novembre 2020.
- Intervention dans le cadre d'une discussion sur le racisme systémique et le rapport du Groupe d'action contre le racisme du gouvernement Legault au Centre justice et foi, 11 février 2021.
- Intervention sur le racisme systémique dans le cadre d'une table ronde de la Concordia Students Union, le 23 février 2021.
- Intervention sur le racisme systémique dans le cadre du cours Immigration et multiculturalisme l'Université de Montréal, le 29 mars 2021.
- Intervention sur le droit à la protection sociale dans le cadre d'une assemblée virtuelle de conjoncture de la TROVEP de Montréal, le 8 avril 2021.

4.5 ATELIERS

En collaboration avec la FLC, la LDL a tenu près d'une trentaine d'ateliers sur le thème *Le racisme systémique : Parlons-en!* (Voir l'Annexe pour les détails et la liste complète des ateliers.)

5. VIE ASSOCIATIVE

5.1 CA ET CE

Le conseil d'administration s'est réuni 7 fois au cours de l'année 2020-2021. En juin 2020, il a veillé à l'élaboration plus précise du plan d'action de l'année. Il a également suivi de près, tout au long de l'année, les divers dossiers politiques sur lesquels la LDL travaille et les démarches en lien avec le financement et la promotion de la LDL.

Il a aussi suivi les représentations faites au nom de la LDL auprès de différentes organisations et coalitions. Le CA a aussi procédé à l'embauche de la nouvelle personne à la coordination.

Le conseil exécutif s'est réuni à 12 occasions cette année. Il assure le suivi des dossiers entre les rencontres du conseil d'administration. Il est responsable auprès du CA de l'administration courante de la LDL.

5.2 MILITANTS ET MILITANTES

La LDL ne pourrait pas être ce qu'elle est sans l'important apport de ses militantes et militants, que ce soit en devenant membre du CA ou d'un comité, en offrant des ateliers, en soutenant le travail de

réalisation de la revue, etc. Il importe de souligner que selon nos estimations, l'implication active de ces personnes, près d'une cinquantaine, représente plus de 2 postes à temps complet. Cela est considérable et inestimable comme appui à la mission de la LDL et au travail de l'équipe de la permanence. Un grand merci à chacun-e!

5.3 PERMANENCE

L'équipe de la permanence se porte bien et a su s'adapter avec brio à la réalité pandémique du télétravail. Elisabeth Dupuis, responsable des communications, Lynda Khelil, responsable de la mobilisation et Karina Toupin, adjointe à la coordination, ont accueilli Catherine Descoteaux au sein de l'équipe de la permanence le 15 mars 2020, Eve-Marie Lacasse ayant quitté ses fonctions de coordonnatrice en février 2021 afin de voguer vers d'autres cieux professionnels.

5.4 SECTION RÉGIONALE

La LDL et la LDL-Section de Québec poursuivent leur collaboration et leur concertation, tenant compte des dossiers portés respectivement par chacune des deux partenaires.

5.5 FÉDÉRATION INTERNATIONALE POUR LES DROITS HUMAINS(FIDH)

La LDL est toujours membre de la FIDH et a participé à une rencontre sur les impacts de la crise sanitaire sur les droits humains dans les Amériques.

5.6 DÉVELOPPEMENT DE PRATIQUES INCLUSIVES

Nous veillons à ce que la contribution financière ne soit pas un obstacle à la diffusion des publications de la LDL et à la participation aux activités. Nous fixons des tarifs qui permettent aux personnes et organisations qui en ont les moyens de soutenir la LDL, tout en offrant la possibilité à d'autres d'y participer avec un tarif réduit ou gratuitement. La LDL poursuit également des démarches afin de s'assurer que les outils numériques soient accessibles à toutes et tous.

6. SECTION DE QUÉBEC DE LA LDL : RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020-2021

Malgré la pandémie et les confinements, la Ligue des droits et libertés – section Québec a cette année encore été en mesure de poursuivre sa mission d'éducation et d'action en faveur des droits et libertés dans la région de Québec. La LDL-Qc a été active dans 4 champs : l'antiracisme, l'empowerment féministe, le droit de manifester et les droits et libertés en période d'urgence sanitaire. Ne pouvant pas à toute fin pratique organiser des activités en présentiel, la LDL-Qc a transféré une partie de ses activités en ligne et a continué de prendre la parole dans l'espace public, augmentant même sa présence et son poids médiatique dans la région de Québec, notamment en raison du mouvement Black Lives Matter et des débats entourant la question du profilage racial, des crimes haineux et du racisme systémique.

Antiracisme

Si le comité racisme de la LDL-Qc a été moins actif, cette année comme entité, la permanence, qui agit comme porte-parole de l'organisme à la demande du CA, a été fortement sollicitée par les médias locaux pour commenter cet enjeu. La LDL-Qc a pris formellement position dans ce dossier le 5 juin 2020 : <http://liguedesdroitsqc.org/2020/06/6286/>

La LDL-Qc et ses membres ont aussi participé aux efforts de la Coordination des actions contre le racisme à Québec et ont été la pierre angulaire d'un positionnement public de 33 groupes sociaux de Québec demandant la reconnaissance du racisme systémique par le gouvernement Legault (<http://liguedesdroitsqc.org/2020/12/32-organismes-de-quebec-et-chaudiere-appalaches-reclament-la-reconnaissance-du-racisme-systemique/>).

La LDL-Qc a aussi été co-organisatrice de la Marche contre le racisme et pour l'égalité du 21 mars. Dans le cadre de la Coordination des actions contre le racisme à Québec, le REPAC et la LDL-Qc ont co-organisé cette manifestation. La LDL-Qc a d'ailleurs produit une vidéo récapitulative de l'événement qui a été visionnée par plus de 6000 personnes : <https://fb.watch/4BAuN-qNQ4/>

Également, la LDL-Qc a travaillé toute l'année en collaboration avec le REPAC dans le but d'amener la création d'un nouvel organisme communautaire à Québec, par et pour les personnes racisées et se consacrant à la lutte contre le racisme. Le projet est actuellement en suspens, car le chargé de projet embauché s'est blessé à la tête avant la période des fêtes et doit composer avec des symptômes post-commotionnels.

En surplus, la LDL-Qc participe au processus de consultation lancé par la ville de Québec et sa nouvelle experte en matière d'inclusion et de diversité Iréna Florence Harris. Bien que fort déjà critique du processus et de l'approche essentiellement « culturelle » préconisée par la Ville de Québec en termes de lutte contre le racisme, ce processus nous a tout de même permis de nous positionner comme interlocuteur incontournable dans la région en matière de racisme et de discuter « face à face » avec le maire Régis Labaume et le Service de police de la ville Québec (SPVQ).

Empowerment féministe

Malgré les difficultés du comité à garder ses membres motivées et mobilisées en période de confinement, ce dernier est parvenu à organiser la conférence « Pour un féminisme décolonial » dans le cadre du Mois de l'histoire des Noirs. À distance, l'événement a rejoint plus de 50 personnes de différents horizons. L'exposition photos organisée par le comité et prévue pour mars a été reportée en raison de retards liés au manque de disponibilité du photographe et des membres. L'atelier harcèlement, sur lequel planche le comité depuis quelques temps, est encore en développement. Constitué de plus de 12 femmes, ce comité est particulièrement affecté par le confinement et les mesures de distanciation.

Droit de manifester

L'élan du Comité droit de manifester à lui aussi été coupé par la pandémie. Son plan d'action adopté à l'hiver 2020 n'a pas pu être mis en œuvre. Cependant, le comité a produit une analyse résumant le jugement ayant amené l'invalidation par la Cour supérieure de l'article 19 du Règlement de la Ville de Québec sur la paix et le bon ordre et a tourné avec les Productions 6 Horas quatre capsules

d'informations sur le droit de manifester qui seront diffusées à partir du 6 avril jusqu'au 1er mai à raison d'une par semaine.

Droits et libertés en période de pandémie

Consciente que plusieurs patients, bénéficiaires et aînés voudront en apprendre davantage sur les droits face au système de santé, nous avons, en collaboration avec l'organisme Probono et une équipe d'étudiants en droit, révisé, adapté et produit une nouvelle version de notre atelier sur le droit à la santé qui ciblera désormais les patient-e-s et non les intervenant-e-s.

Dans le cadre d'une collaboration avec une autre équipe d'étudiant-e-s en droit de l'Université Laval, nous avons produit une capsule vidéo sur la légitimité et la légalité de l'obligation du masque sanitaire, notamment pour faire contrepoids au discours conspirationniste anti-masque. Pour visionner la capsule : <https://www.facebook.com/322327387806004/videos/1091352904623482>

De plus, nous avons lancé à l'automne le Comité ad hoc « Covid et droits humains » dont le mandat est d'exercer une veille en ce qui concerne le respect de la primauté des droits dans les mesures mises en place pour contrer la Covid-19.

Notons aussi que nous avons produit et diffusé un webinaire sur la question de la pandémie et des droits humains. Ce webinaire fut animé par deux professeurs de droit membres de notre CA, Christine Vézina et Louis-Philippe Lampron.

Éducation aux droits et libertés

Notre comité éducation a continué de donner des ateliers, mais il est clair que ce pan de nos activités a été fortement affecté par la crise sanitaire. Nous donnons environ 40 ateliers par année. En 2020-2021, nous en aurons donné seulement une dizaine. Le processus de recrutement d'animatrices ou d'animateurs n'a pu avoir lieu et nous n'avons pas fait de promotion pour les ateliers.

Collaborations

Nous avons participé au tournage d'une capsule web sur le racisme systémique produite par le YWCA-Québec

Nous avons appuyé et soutenu la mobilisation de Jonathan Marchand et des personnes réclamant une réforme des soins à domicile : <http://liguedesdroitsqc.org/2020/08/la-ldl-qc-appuie-jonathan-marchand-et-reclame-une-reforme-du-soutien-aux-personnes-agees-handicapees-et-aux-proches-aidants/>

7. MEMBRES DU CA ET DU CE, DE L'ÉQUIPE DE LA PERMANENCE ET DES COMITÉS DE TRAVAIL

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET CONSEIL EXÉCUTIF : Alexandra Pierre(présidente), Philippe Néméh-Nombré (1^{er} vice-président), Samuel Blouin (2^{er} vice-président juin à octobre 2020), Stéphanie Mayer (2^e vice-présidente depuis décembre 2020), Lucie Lamarche (trésorière), Pierre-Louis Fortin-Legris (secrétaire), ainsi que les administrateurs-trices: Marie-Livia Beaugé, Maryève Boyer, Martine Éloy, Alexandra Lorange, Christian Nadeau, Amélie Nguyen, Dominique Peschard, Jacinthe Poisson et Will Prosper.

ÉQUIPE DE LA PERMANENCE : Catherine Descoteaux, coordonnatrice à compter du 15 mars 2021, Elisabeth Dupuis, responsable des communications, de la promotion et du contenu; Lynda Khelil, responsable de la mobilisation; Eve-Marie Lacasse, coordonnatrice jusqu'au 1er février 2021; Karina Toupin, adjointe à la coordination.

COMITÉ LIBERTÉ D'EXPRESSION, DROIT DE MANIFESTER ET PROFILAGE POLITIQUE : Il n'y a pas eu de rencontre du comité cette année.

COMITÉ D'ENCADREMENT DE LA TOURNÉE SUR LES RÈGLEMENTS MUNICIPAUX ET LE DROIT DE MANIFESTER : Nicole Filion, Pierre-Louis Fortin-Legris, Vincent Greason, Jacinthe Poisson, Eve-Marie Lacasse, Lucie Lemonde.

COMITÉ SURVEILLANCE DES POPULATIONS, PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ET MESURES ANTITERRORISTES : Alexandra Bahary-Dionne, Denis Barrette, Silviana Cocan, Johanne Dion, Martine Éloy, Lynda Khelil, Dominique Peschard, Mark Phillips, Anne Pineau.

COMITÉ RACISME ET EXCLUSION SOCIALE : Michel Barrett, Mélanie Beauregard, Sam Boskey, Maryève Boyer, Julien Caffin, Martine Éloy, Eve-Marie Lacasse, Diane Lamoureux, Louise Pelletier, Dominique Peschard, Paul-Étienne Rainville, Rosalie Readman, Geneviève Tremblay-Racette.

COMITÉ ENVIRONNEMENT ET DROITS HUMAINS : Jessica Dufresne, Nicole Filion, Lynda Khelil, Cynthia Morinville, Stéphanie Mayer, Amélie Nguyen, Dominique Peschard, Alexandra Pierre, Maude Prud'homme, Geneviève Tremblay-Racette.

COMITÉ DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES : Alexandre Carrier, Nicole Filion, Francine Gagné, Eve-Marie Lacasse, Cynthia Morinville, Philippe Néméh-Nombré, Dominique Peschard, Jacinthe Poisson.

GROUPE DE TRAVAIL SUR LA PROTECTION SOCIALE : Il n'y a pas eu de rencontre du comité cette année.

COMITÉ PRATIQUES POLICIÈRES : Alain Arsenault, Laury Bacro (RAPSIM), Maryève Boyer, Virginie Dufresne-Lemire, Pierre-Louis Fortin-Legris, Olivier Grondin, Bertrand Guibord (CCMM-CSN), Lynda Khelil, Line Lebrun, Eléonore Loupforest, Albert Nsamirizi. Jacinthe Poisson, Alexandre Popovic (CRAP), Ted Rutland.

SOUS-COMITÉ INTERPELLATIONS POLICIÈRES : Denis Barrette, Virginie Dufresne-Lemire, Pierre-Louis Fortin-Legris, Lynda Khelil, Line Lebrun, Philippe Néméh-Nombré, Jacinthe Poisson.

COMITÉ DROIT À LA SANTÉ : Samuel Blouin, Marie Carpentier, Elisabeth Dupuis, Nicole Filion, Vincent Greason, Lucie Lamarche, Lisa Leblanc.

COMITÉ ENJEUX CARCÉRAUX ET DROITS DES PERSONNES EN DÉTENTION: Jean Claude Bernheim, Sylvie Bordelais, Sam Boskey, Catherine Chesnay, Delphine Gauthier-Boiteau, Lynda Khelil, Eve-Marie Lacasse, Lucie Lemonde, Philippe Néméh-Nombré, Pierre-Louis Fortin-Legris, Jacinthe Poisson, Ted Rutland.

COMITÉ REVUE *DROITS ET LIBERTÉS* AUTOMNE 2020 : Samuel Blouin, Elisabeth Dupuis, Nicole Filion, Vincent Greason, Dominique Peschard.

COMITÉ REVUE *DROITS ET LIBERTÉS* PRINTEMPS 2021 : Elisabeth Dupuis, Stéphanie Mayer, Christian Nadeau, Dominique Peschard.

ANNEXE1 - LISTE DES COMMUNIQUÉS, INTERVENTIONS POLITIQUES ET JURIDIQUES, PUBLICATIONS, REPRÉSENTATIONS ET ÉVÉNEMENTS EN 2020-2021

1.1 Communiqués et interventions médiatiques

Peuples Autochtones

- Communiqué – Racisme systémique envers les Autochtones – L’inaction a assez duré – 30 septembre 2020
- Radio-Canada – Affaires autochtones : la nomination de Lafrenière ne fait pas l'unanimité – 9 octobre 2020
- Journal Métro – Lafrenière ministre : des Autochtones se disent « sous le choc » – 11 octobre 2020

Droits économiques, sociaux et culturels (DESC)

DESC – Droit à la santé

- Communiqué – Directives du MSSS sur le retour au travail : Le droit à la santé gravement compromis par le gouvernement – 1 mai 2020
- Communiqué – Vers une réflexion collective sur le droit à la santé – Nouveau numéro de la revue Droits et libertés – 9 décembre 2020
- Le Devoir – Article de la revue de Marilou Gagnon et Amélie Perron – 12 janvier 2021
- Journal de Montréal – Lettre ouverte : Une couverture de santé pour tous – 24 février 2021

DESC – Droit à l’environnement

- Communiqué conjoint – Projet de loi 66 – irresponsable et injustifié au regard des enjeux environnementaux, sociaux et économiques – 20 octobre 2020

DESC – Droit au logement

- TVA Nouvelles – Pénurie de logements : mission d'observation d'urgence à Gatineau – 3 juillet 2020
- MSN – Mission d'observation d'urgence à Gatineau – 3 juillet 2020
- Le Droit – La Ligue des droits et libertés lance une mission d'observation d'urgence à Gatineau – 3 juillet 2020
- Communiqué – Une mission d'observation d'urgence sur la pénurie de logements à Gatineau – Le droit au logement et l'interdépendance des droits malmenés – 3 juillet 2020
- Le Droit – Une crise du logement encore très présente – 21 juillet 2020
- L'Actualité – Les pompiers et la police ont démantelé le camp de la rue Notre-Dame – 7 décembre 2020
- CBC News – Montreal police, firefighters move to dismantle homeless camp east of downtown – 7 décembre 2020
- Huffington Post – Démantèlement du campement sur Notre-Dame – 7 décembre 2020

- Avis aux médias – Rapport de la mission d’observation sur la situation du logement à Gatineau – 4 février 2021
- Conférence de presse – Rapport de la mission d’observation sur la situation du logement à Gatineau – 10 février 2021
- Communiqué – Rapport de la mission d’observation sur la situation du logement à Gatineau – ONU sera interpellée – 10 février 2021
- Radio-Canada – Publication du rapport sur la situation du logement à Gatineau – 10 février 2021
- Le Droit – Logement : Un rapport qui a un poids politique selon François Roy – 10 février 2021
- TVA Nouvelles – Il y a urgence d'agir » à Gatineau – 10 février 2021
- Le Droit – Logement : Gatineau vit une « situation d’urgence » et une « crise permanente » – 10 février 2021
- IHeartRadio – Crise du logement à Gatineau : l'ONU sera interpellé – 10 février 2021
- 104,7 Outaouais – La situation de la crise du logement à Gatineau résonnera jusqu'à l'Organisation des Nations Unies – 10 février 2021
- La Voix de l'Est – Logement : Gatineau vit une "situation d'urgence" et une "crise permanente" – 10 février 2021
- Le Droit – Crise du logement : le maire de Gatineau « partage les constats » du rapport de la LDL – 11 février 2021
- Le Droit – Cachez cette crise... – 12 février 2021
- Le Droit – Des besoins criants en logements sociaux – 28 février 2021

DESC – Droit à la protection sociale

- Communiqué – Lancement – Le droit à un revenu suffisant : faut-il s’inquiéter lorsque le rapport d’impôt s’en mêle ? – 2 juin 2020
- Actualités UQAM – Pour le droit à la protection sociale – 6 juillet 2020

Droits humains et pandémie

- Communiqué – Pour un budget qui fait avancer les droits humains – Cinq domaines prioritaires à investir – 23 mars 2021
- Journal Métro – Coronavirus : un détenu fédéral décède à Laval, une première au Québec – 5 mai 2020
- Le Devoir – Peu de détenus auront accès à une libération anticipée – 6 mai 2020
- Journal de Montréal – Discrimination au SPVM : les changements devront attendre – 8 mai 2020
- DH et pandémie – Radio-Canada – Démocratie en pandémie – avec Christian Nadeau – 11 mai 2020
- Communiqué – Le projet de loi 61 – La crise sanitaire a le dos large – 11 juin 2020
- Le Devoir – Des libertés en suspens – 11 juillet 2020
- DH et pandémie – Le Devoir – Demandeurs d'asile : l'opposition dénonce un programme de régularisation discriminatoire – 18 août 2020
- TVA Nouvelles – Gestion de la crise sanitaire : plus de transparence réclamée par la Ligue des droits et libertés – 3 octobre 2020
- Communiqué – Nouvelles mesures sanitaires – Incohérence et manque de transparence – 3 octobre 2020
- Le Devoir – Près de 80% des constats d'infraction liés à la COVID-19 sont contestés ou ignorés – 9 octobre 2020
- Le Devoir – Du besoin de transparence en temps de crise – 14 octobre 2020
- Le Devoir – Lettre ouverte : du besoin de transparence en temps de crise – 14 octobre 2020
- Journal de Montréal – COVID-19 : La Ligue des droits et libertés s'oppose au couvre-feu – 6 janvier 2021
- TVA Nouvelles – La Ligue des droits et libertés s'oppose au couvre-feu – 6 janvier 2021
- Communiqué – Couvre-feu au Québec – Il faut voir au-delà des mesures de sécurité publique, c’est urgent ! – 6 janvier 2021
- La Presse – Le dernier effort qu'on a à faire – 7 janvier 2021

- Montreal Gazette – Quebec curfew is meant to crack down on those ignoring COVID-19 rules, Guilbault says – 7 janvier 2021
- Huffington Post – Le couvre-feu pourrait avoir des « impacts disproportionnés » sur certaines populations – 8 janvier 2021
- Yahoo News ! – La Ligue des droits et libertés questionne le couvre-feu – 9 janvier 2021
- Kamloops – Opposition party calls for changes to Quebec curfew after homeless people ticketed – 14 janvier 2021
- Yahoo News! – Opposition party calls for changes to Quebec curfew after homeless people ticketed – 14 janvier 2021
- La Tribune – Le Québec sombre-t-il dans la dictature? – 17 janvier 2021
- Le Devoir – Pour l'amour du bâton – 22 janvier 2021
- Radio-Canada – Les mesures restrictives sont-elles efficaces contre la pandémie ? – 13 mars 2021

Droits des personnes incarcérées

- Le Devoir – Québec envisage de libérer des détenus – 1 mai 2020
- Communiqué – Le ministère de la Sécurité publique doit faire plus – Information sur la présence de COVID-19 au sein des prisons provinciales rendue publique – 2 mai 2020
- Journal de Québec – COVID-19 dans les prisons : Québec doit en faire plus, estime la Ligue des droits et libertés – 2 mai 2020
- Communiqué – Il faut en faire plus concernant la libération de certaines catégories de détenu-e-s en raison de la pandémie – 6 mai 2020
- Journal de Québec – COVID-19 : des détenus et leur entourage en veulent plus – 7 mai 2020
- Le Devoir – Encore plus de cas à la prison de Bordeaux, à Montréal – 13 mai 2020
- Communiqué – Premier détenu décédé des suites de la COVID-19. Cette mort aurait pu être évitée – 20 mai 2020
- CKUT 90.3 FM Radio communautaire McGill – Systemic Racism – 20 mai 2020
- CBC News – First Covid-19 Related Death in Jail – 20 mai 2020
- Le Devoir – Un détenu décède à la prison de Bordeaux – 20 mai 2020
- Radio-Canada – Décès d'un détenu – les proches des détenus appellent à l'aide – 21 mai 2020
- Le Devoir – Le prévenu décédé de la prison de Bordeaux craignait d'être laissé à son sort – 21 mai 2020
- CNEWS.fr – Que signifie le terme « racisé-e-s » ? – 5 juin 2020
- Le Devoir – La prison aussi – 12 juin 2020
- Radio-Canada – La Ligue des droits et libertés propose de libérer des détenus de New Carlisle – 21 novembre 2020
- TVA CIMT-CHAU – Prison de New Carlisle : il faut libérer des détenus, dit la Ligue des droits et libertés – 23 novembre 2020
- La Presse – Tensions entre détenus et agents correctionnels – 18 février 2021
- APTN News – No books, visits, or showers: Pandemic prison conditions in Quebec spark human rights debate – 18 février 2021
- Communiqué – Éclosions de COVID-19 dans les centres de détention – Des mesures immédiates s'imposent – 18 février 2021
- Le Devoir – Appel à la libération des détenus d'un centre de surveillance de l'immigration – 23 février 2021
- Communiqué – Triste 5e anniversaire de l'incarcération des femmes au Leclerc – Le Leclerc doit fermer – 24 février 2021
- Communiqué – Les femmes incarcérées au Leclerc et leurs allié-e-s tirent encore la sonnette d'alarme – 5 ans de trop, il est temps que ça change ! – 8 mars 2021
- Journal des Voisins – Des signes de détresse à la prison de Bordeaux – 15 mars 2021
- Le Devoir – Misère et mépris pour les femmes détenues à la prison Leclerc – 31 mars 2021

- Communiqué – Prison Leclerc à Laval – L’absolue nécessité d’une mission d’observation indépendante – 1 avril 2021

Police

- La Presse – Inclusion, équité et diversité : l'urgence de bâtir un nouveau ... (référence à la LDL) – 14 mai 2020
- Journal Métro – Police : des retards dans la réflexion sur le livre vert – 2 juin 2020
- Communiqué – Politique sur les interpellations – Qui a été consulté par le SPVM ? – 3 juin 2020
- Le Devoir – Pour un débat sur les applications de recherche de contacts – 5 juin 2020
- Communiqué – Réaction de la présidente de la LDL à la déclaration du SPVM concernant le racisme systémique – 16 juin 2020
- Huffington Post – Racisme systémique : le SPVM joue avec les mots – 16 juin 2020
- Le Devoir – Montréal reconnaît officiellement le racisme systémique en réponse à un rapport – 16 juin 2020
- Journal de Montréal – Racisme systémique : le SPVM se fait reprocher de manquer de clarté – 16 juin 2020
- Radio-Canada – SPVM reconnaissance caractère systémique racisme discrimination rapport OCPM – 16 juin 2020
- CBC News – Actions speak louder than words, activists say, as SPVM acknowledges racism's “systemic nature” – 17 juin 2020
- Le Devoir – Le racisme systémique : la position du SPVM est jugée bien timide – 17 juin 2020
- Communiqué – Politique sur les interpellations du SPVM – Les interpellations sans motif doivent cesser – 7 juillet 2020
- TVA Nouvelles – SPVM : une nouvelle politique décevante – 7 juillet 2020
- Communiqué – Politique sur les interpellations du SPVM – Une politique floue qui maintient le statu quo – 8 juillet 2020
- Le Devoir – Nouveau code de conduite pour les policiers – 8 juillet 2020
- Le Journal de Québec – SPVM : la nouvelle politique interpellations jugée décevante – 8 juillet 2020
- Journal Métro – Profilage racial : le SPVM prône le « statu quo », accuse l’opposition – 8 juillet 2020
- Radio-Canada – Deux ans après la mort de Riley Fairholm, sa mère cherche encore des réponses – 25 juillet 2020
- Le Devoir – Québec présente des balises pour les interpellations policières – 21 août 2020
- CTV News – Quebec releases province-wide guide on police street checks; rights group not impressed – 21 août 2020
- Global News Montréal – Quebec issues provincewide street check guidelines; rights groups raise concerns – 22 août 2020
- iHeartRadio – PROFILAGE : Les interpellations policières mieux encadrées par Québec – 22 août 2020
- Le Devoir – Des remboursements de frais d'avocats inégaux – 23 août 2020
- Montreal Gazette – Quebec issues guidelines to prevent discriminatory police stops – 23 août 2020
- CBC News – Family of Montreal man shot by SPVM struggled to pay legal fees, while city covered nearly \$200K for officers – 25 août 2020
- La Presse – Québec accusé de vouloir donner « encore plus d'impunité » à la police – 26 août 2020
- Journal Métro – Coronavirus : beaucoup d'avertissements, peu d'amendes – 28 septembre 2020
- Le Journal de Québec – Explosion de l'usage du Taser par les policiers de Québec – 5 octobre 2020
- Communiqué – Comité consultatif sur la réalité policière – Il faut réformer le Bureau des enquêtes indépendantes – 1 décembre 2020
- Communiqué – Montréal utilise la force excessive malgré ses engagements – Démantèlement forcé du campement sur Notre-Dame – 7 décembre 2020
- Journal de Québec – Mort de Pierre Coriolan : la Ligue des droits et libertés veut faire réagir la ministre Guilbault – 15 janvier 2021

- Journal de Montréal – Mort de Pierre Coriolan : la Ligue des droits et libertés veut faire réagir la ministre Guilbault – 15 janvier 2021
- Communiqué – La ministre Guilbault se traîne les pieds : l'iniquité des enquêtes du coroner continue – 15 janvier 2021
- Journal Métro – Un avocat du Barreau de Montréal portera plainte contre le SPVM – 31 janvier 2021
- Communiqué – Recommandations de la CSP de Montréal sur les interpellations policières – Réaction préliminaire de la LDL – 26 février 2021
- Le Devoir – Un encadrement plus serré demandé au SPVM lors des interpellations – 27 février 2021

Police et Bureau des enquêtes indépendantes (BEI)

- Globe and Mail – BEI quebec watchdog to investigate police shootings of Rodney Levi and Chantel Moore – 15 juin 2020
- TVA Nouvelles – BEI – des organismes québécois dénoncent une transparence à deux vitesses – 18 juin 2020
- Communiqué – Enquêtes au Nouveau-Brunswick par le BEI – Deux poids, deux mesures ? – 18 juin 2020
- Avis aux médias – Lancement d'un bilan alternatif et critique sur les 3 premières années d'activité du BEI – 18 septembre 2020
- Conférence de presse – Lancement d'un bilan alternatif et critique sur les 3 premières années d'activité du BEI – 21 septembre 2020
- Communiqué – Lancement d'un bilan alternatif et critique sur les 3 premières années d'activité du BEI – 21 septembre 2020
- CityNews Montreal – Is Quebec's police watchdog really independent ? – 21 septembre 2020
- TVA Nouvelles – Un rapport critique le travail du BEI | TVA Nouvelles – 21 septembre 2020
- 24 heures – Un rapport critique le travail du BEI | 24 Heures MTL – 21 septembre 2020
- Noovo – NVL – La LDL et le BEI – 21 septembre 2020
- Montreal Gazette – Civil Rights Groups call BEI's objectivity and transparency into question – 21 septembre 2020
- Communiqué – Launch of an alternative and critical review of the first 3 years of BEI activity – 21 septembre 2020
- 96.9 Lévis – Les Sales Nouvelles – Reportage sur le bilan alternatif complet et critique de la LDL et la CRAP – 22 septembre 2020
- APTN News – Quebec coroner investigating Echaquan death admits that file of Inuk man Sivuak Eliyassialuk slipped through the cracks – 8 octobre 2020
- Communiqué – Rapport de l'observatrice civile indépendante Me Fannie Lafontaine – Un autre incitatif pour réformer rapidement le BEI – 16 octobre 2020
- APTN News – Transparency major issue at police watchdog unit in Quebec says new report – 21 octobre 2020
- La Nouvelle – BEI – La Ligue des droits et libertés critique son bilan – 23 octobre 2020
- CTV News – Quebec is looking into its police watchdog after criticism continues over transparency, lack of action – 24 octobre 2020
- Clinique juridique Saint-Michel, podcast « Touche pas à mes droits » – Épisode 7 Le Bureau des enquêtes indépendantes – 13 décembre 2020
- Global News Montréal – BEI clarifies that teen did not receive CPR after being shot by Quebec police – 25 janvier 2021
- CKUT 90.3 FM Radio communautaire McGill – Discussion sur le Bureau des enquêtes indépendantes – 30 mars 2021

Racisme systémique

- Le Devoir – Déconfinés, surveillés – 22 mai 2020
- Montreal Gazette – I don't want to die here – 22 mai 2020
- Radio-Canada – Marche de solidarité à Sherbrooke – 1 juin 2020
- Magazine de la CSQ – Mettons fin à la discrimination et au racisme – 3 juin 2020
- Journal Métro – Six mois de coronavirus : de pandémie à crise des droits humains – 8 juin 2020
- Radio-Canada – Le racisme systémique au Québec – 11 juin 2020
- Communiqué – Rapport de la consultation sur le racisme et la discrimination systémiques à Montréal – La partie ne fait que commencer – 15 juin 2020
- Yahoo News! – Montreal mayor vows change after report says city neglected fight against racism – 15 juin 2020
- Le Devoir – Idées en revue : Les droits des travailleurs et justice environnementale – 16 juin 2020
- Les Effrontées – Racisme systémique : C'est au SPVM de changer sa culture – 16 juin 2020
- La Presse – Le SPVM joue avec les mots dit la Ligue des droits et libertés – 16 juin 2020
- La Presse – Il faut reconnaître le problème avant de pouvoir le régler – 16 juin 2020
- TVA Nouvelles – Racisme systémique : le SPVM se fait reprocher de manquer de clarté – 17 juin 2020
- Radio-Canada – Le Groupe d'action contre le racisme serait une « coquille vide », selon des organismes – 2 septembre 2020
- La Presse – Lutte contre le profilage racial | La CDPDJ demande la fin des interpellations policières sans motif – 21 octobre 2020
- Journal de Montréal – Trump contribue à répandre le suprémacisme au Canada – 1 novembre 2020
- Journal de Québec – La musique qui prône l'extrême droite cherche un plus vaste public – 1 novembre 2020
- Journal de Montréal – La francophobie, Chronique de Denise Bombardier – 13 novembre 2020
- La Presse – L'effet béton de la "clause nonobstant" – 7 décembre 2020
- Radio-Canada – Le rapport du groupe d'action contre le racisme ne va pas assez loin estime Maxim Fortin – 14 décembre 2020
- Journal de Montréal – Accueil tiède au rapport pour contrer le racisme – 14 décembre 2020
- CBC News – Quebec needs anti-racism minister, report commissioned by Legault suggests – 14 décembre 2020
- Communiqué – Rapport du Groupe d'action contre le racisme – Loin de la « Tolérance zéro » ! – 14 décembre 2020
- Majeur.info – Le Groupe d'action contre le racisme « rate une bonne partie de sa cible » – 15 décembre 2020
- Communiqué – Les limites de l'enquête sur l'affaire Camara – La nécessité d'une commission d'enquête sur la discrimination et le racisme systémiques – 17 février 2021
- Radio-Canada – La communauté noire de Gatineau décrie l'appel d'un jugement de profilage racial – 20 février 2021
- La Presse – Belle p'tite mentalité – 11 mars 2021
- Radio-Canada – Des manifestants demandent au SPVQ d'admettre le profilage racial – 21 mars 2021

Surveillance des populations et vie privée

- Communiqué – Mesures de traçage numérique – Les gouvernements ne doivent pas se servir de la crise pour imposer ces mesures – 11 mai 2020
- CKIAFM.org – Traçage numérique – 12 mai 2020
- La Voix de l'Est – Projet de développement d'application mobile de traçage : drapeau rouge des avocats – 12 mai 2020
- Le Soleil – Déclaration Le traçage numérique n'est pas un remède à la crise de santé publique – 20 mai 2020
- Communiqué – Technologies de traçage numérique – Plus de 1700 personnes et organisations exigent un débat public – 21 mai 2020

- Communiqué – La CAQ privilégie l’opacité – Motion parlementaire pour un débat public sur le traçage numérique – 28 mai 2020
- Le Devoir – Les lois du Québec insuffisantes pour encadrer les applications de « traçage » – 31 mai 2020
- Communiqué – Application de notification de contacts au fédéral – Une décision opaque et nuisible pour les droits et libertés – 26 juin 2020
- Journal Métro – Applications de traçage : une commission parlementaire à la mi-août – 7 juillet 2020
- Communiqué – Consultations particulières sur les outils technologiques de notification des contacts – Priorisons un système de santé fort plutôt qu’un mirage – 11 août 2020
- La Voix de l’Est – COVID-19 : les applications de traçage, bonnes ou mauvaises pour les Québécois ? – 11 août 2020
- La Presse – Appli de traçage : il faut tester avant de déployer préviennent des experts – 12 août 2020
- Radio-Canada – L’application de notification de la COVID-19 vivement critiquée en commission – 12 août 2020
- Le Devoir – Malades et surveillés – 13 août 2020
- Le Journal de Québec – COVID-19 : un pas de plus vers une application de traçage au Québec – 13 août 2020
- Montreal Gazette – Quebec hearings red flags over unproven COVID-19 tracing technology – 13 août 2020
- Communiqué – Outils technologiques de notification des contacts au Québec – Retour à la case départ – 25 août 2020
- Journal Métro – Québec dit non au traçage des contacts – 25 août 2020
- Canal V – Applications de traçage – 26 août 2020
- Communiqué – PL 64 sur la protection des renseignements personnels, un projet de loi bulldozer – 23 septembre 2020
- Communiqué – Application de notification des contacts au Québec – Quels changements depuis la commission parlementaire ? – 30 septembre 2020
- Communiqué – Application de traçage de contacts et transparence – Le gouvernement doit rendre publics les avis de la Santé publique – 5 octobre 2020
- CityNews Montreal – Quebec green-lights federal ‘COVID Alert’ app – 5 octobre 2020
- Journal Métro – Legault s’enregistre à l’application de traçage Alerte COVID en direct – 5 octobre 2020
- Le Devoir – Le gouvernement Legault donne son feu vert à Alerte COVID – 6 octobre 2020
- La Presse – Reconnaissance faciale | Le dispositif de triage d’une clinique suscite l’inquiétude – 19 octobre 2020
- Cscience.ca – Données personnelles : quand la reconnaissance faciale va trop loin – 25 février 2021
- La Presse – Une loi sur le partage des renseignements téléphoniques recommandée – 31 mars 2021

1.2 Interventions politiques et juridiques

a) Interventions devant les instances canadiennes, québécoises et autres

- Rencontre virtuelle avec Rosannie Filato, conseillère élue à la Ville de Montréal et responsable de la sécurité publique au Comité exécutif, et Alex Norris, Conseiller associé à la sécurité publique, pour faire le point sur les dossiers reliés à la sécurité publique et la COVID-19 à Montréal, 7 mai 2020.
- Rencontre téléphonique avec la députée d’Acadie, Christine St-Pierre, sur les conditions de détention à la prison Bordeaux à Montréal pendant la pandémie de la COVID-19, 7 mai 2020.
- Rencontre téléphonique avec Sol Zanetti, responsable en matière de santé et services sociaux pour Québec solidaire et Alexandre Leduc, responsable en matière de sécurité publique pour Québec solidaire, sur la situation dans les établissements de détention liée à la COVID-19, 8 mai 2020.

- Rencontre téléphonique avec la sous-ministre associée à la Direction générale des services correctionnels, Line Fortin, au sujet de la gestion de la COVID-19 et des conditions de détention dans les prisons provinciales, avec l'Association des avocats et avocates en droit carcéral du Québec (AAADCQ), 21 mai 2020.
- Mémoire et audition publique devant la Commission des institutions de l'Assemblée nationale du Québec sur les outils de notifications de contacts dans le cadre de la COVID-19, 12 août 2020.
- Rencontre téléphonique avec Alexandre Leduc, député de Québec solidaire et porte-parole en matière de Sécurité publique, sur la question du « définancement de la police », 18 août 2020.
- Participation à la séance de consultation publique de la Commission de la sécurité publique (CSP) de l'agglomération de Montréal sur la *Politique sur les interpellations policières du SPVM*, 1^{er} septembre 2020.
- Mémoire et audition publique devant la Commission des institutions de l'Assemblée nationale du Québec sur le projet de loi 64, *Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels*, 23 septembre 2020.
- Rencontre téléphonique avec Alexandre Leduc, député de Québec solidaire et porte-parole en matière de Sécurité publique, au sujet du Bureau des enquêtes indépendantes, 28 septembre 2020.
- Mémoire déposé à la Commission de la Sécurité publique de l'agglomération de Montréal dans le cadre de la consultation publique sur la *Politique sur les interpellations policières du Service de police de la Ville de Montréal*, 30 septembre 2020.
- Avis déposé à la Commission de la Sécurité publique (CSP) de l'agglomération de Montréal dans le cadre de son étude des technologies de reconnaissance faciale et des lecteurs automatiques de plaques d'immatriculation, 30 octobre 2020.
- Audience publique devant le Comité consultatif sur la réalité policière, 1^{er} décembre 2020.
- Rencontre avec le Bureau d'intégration des nouveaux arrivants de Montréal (BINAM) relativement à la situation des personnes sans statut et à statut migratoire précaire dans le contexte de la pandémie, avec d'autres organisations, 1^{er} février 2021.
- Rencontre avec Cathy Wong, responsable des dossiers « Diversité, inclusion en emploi, langue française et lutte au racisme » au Comité exécutif de la Ville de Montréal, et Bochra Manaï, Commissaire à la lutte au racisme et aux discriminations systémiques, 8 février 2021.
- Rencontre de suivi avec le Bureau d'intégration des nouveaux arrivants de Montréal (BINAM), 19 février 2021.
- Participation à la séance publique de la CSP de Montréal sur les recommandations issues de la consultation publique sur la *Politique sur les interpellations policières du SPVM*, 26 février 2021.
- Participation à la séance publique de la CSP de Montréal sur le rapport annuel 2020 des actions prises pour lutter contre le profilage racial et social, 13 avril 2021.

b) Lettres et campagne de lettres

- Lettre aux ministères de la Santé, de la Sécurité publique, au premier ministre du Québec et au directeur national de santé publique sur la situation dans les établissements de détention liée à la COVID-19, 7 mai 2020.
- Lettre au gouvernement du Québec demandant de la transparence dans les discussions autour des projets de traçage numérique liés à la COVID-19, 11 mai 2020.
- Lettre au premier ministre du Canada, Justin Trudeau et aux ministres fédéraux de la Sécurité publique, de la Santé et de la Justice, au sujet des projets de traçage numérique liés à la COVID-19, 11 mai 2020.

- Lettre au ministère de la Sécurité publique du Québec demandant de rendre publique des données relativement aux interventions policières dans le contexte de la COVID-19, 13 mai 2020.
- Lettre au premier ministre du Québec, aux ministères de la Santé et de la Sécurité publique, et au directeur national de santé publique demandant un débat public sur les projets de traçage numérique à l'étude par le gouvernement provincial, 21 mai 2020.
- Lettre aux ministères de la Santé, de la Sécurité publique et de la Protection civile, au premier ministre du Canada et au ministre de la Justice demandant un débat public sur les projets de traçage numérique à l'étude par le gouvernement fédéral, 21 mai 2020.
- Lettre au ministère de la Santé et des Services sociaux, à la direction générale de la santé publique, à la direction régionale de la santé publique de Montréal et au directeur du CIUSSS du Nord de l'Île-de-Montréal demandant une rencontre sur la situation liée à la COVID-19 dans les prisons provinciales, avec l'Association des avocats et avocates en droit carcéral du Québec (AAADCQ), 26 mai 2020.
- Lettres à toutes les députées et tous les députés de l'Assemblée nationale et de la Chambre des communes leur demandant d'interpeller les gouvernements du Québec et du Canada pour un débat public sur les outils de traçage numérique en lien avec la COVID-19, 27 mai 2020.
- Lettre de réponse au directeur général adjoint de la Direction générale adjointe de la protection de la santé publique du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (MSSS), Yves Jalbert, au sujet des projets de traçage numérique en lien avec la COVID-19, 2 juin 2020.
- Lettre à l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) et aux ministres fédéraux de la Sécurité publique, de l'Immigration et de la Justice au sujet de l'utilisation de bracelets électroniques pour la libération de personnes migrantes détenues au Québec, cosignée avec l'Association québécoise des avocats et avocates en droit de l'immigration et la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes, 24 juin 2020.
- Lettre de rappel à l'ASFC et aux ministres fédéraux de la Sécurité publique, de l'Immigration et de la Justice au sujet de l'utilisation de bracelets électroniques pour la libération de personnes migrantes détenues au Québec, 14 juillet 2020.
- Correspondance courriel à la Direction régionale de santé publique de Montréal au sujet des recommandations émises au début du mois de juin 2020 qui précisent l'importance d'assurer les droits fondamentaux pour les personnes incarcérées dans la gestion des cas de COVID-19, le 14 juillet 2020.
- Lettre de suivi à notre lettre du 24 juin 2020 à l'Agence des services frontaliers du Canada et aux ministres fédéraux de la Sécurité publique, de l'Immigration et de la Justice au sujet de l'utilisation de bracelets électroniques pour la libération de personnes migrantes détenues au Québec, cosignée avec l'Association québécoise des avocats et avocates en droit de l'immigration et la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes, 14 juillet 2020.
- Lettre à la ministre de la Sécurité publique, Geneviève Guilbault, lui demandant de réformer en profondeur le Bureau des enquêtes indépendantes en prenant en compte les recommandations de notre rapport « Regards critiques sur les trois premières années d'activités du BEI », 21 septembre 2020.
- Lettre à plusieurs institutions, notamment le Bureau des enquêtes indépendantes (BEI), le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ), la Protectrice du citoyen, au sujet du lancement de notre rapport « Regards critiques sur les trois premières années d'activité du BEI », 21 septembre 2020.
- Lettre au premier ministre François Legault demandant la publication des avis de la Santé publique dans le cadre de la crise sanitaire, 8 octobre 2020.

- Lettre de suivi au directeur du BEI, Pierre Goulet, au sujet de la mise en œuvre des recommandations de notre rapport « Regards critiques sur les trois premières années d'activité du BEI », 20 octobre 2020.
- Lettre à la ministre de la Sécurité publique, Geneviève Guilbault, redemandant une rencontre au sujet du Bureau des enquêtes indépendantes, 27 octobre 2020.
- Lettre à la Commission des institutions de l'Assemblée nationale du Québec concernant les auditions publiques sur le projet de loi 72, et demande de rencontres concernant la réforme nécessaire du BEI, 29 octobre 2020.
- Lettre à Mme Cathy Wong, conseillère municipale responsable de la lutte au racisme et à la discrimination systémique au Comité exécutif de la Ville de Montréal au sujet des suites à donner au rapport de la consultation publique sur le racisme systémique à Montréal, 30 octobre 2020.
- Lettre aux gouvernements provincial et fédéral demandant de mettre en œuvre le Principe de Joyce, 8 décembre 2020.
- Lettre collective à la mairesse de Montréal, Valérie Plante, et à la responsable de la sécurité publique au Comité exécutif, Caroline Bourgeois, sur les appels du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) à l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) et l'instauration d'un guichet unique des appels, co-signée avec Solidarité sans frontières (SSF) et le Centre des travailleurs et travailleuses immigrants (CTI), 17 décembre 2020.
- Lettre collective au chef du Nouveau Parti démocratique (NPD), Jagmeeth Singh, et au critique en matière de sécurité publique du NPD, Jack Harris, au sujet de leurs déclarations à l'effet que des organisations nationalistes blanches à caractère violent devraient être ajoutées à la liste canadienne des entités terroristes, co-signée avec la Coalition pour la surveillance internationale des libertés civiles (CSILC) et Coopération Canada, 28 janvier 2021.
- Lettre au ministre fédéral responsable de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, Ahmed Hussen; à la ministre provinciale des Affaires municipale et de l'Habitation, Andrée Laforest; au ministre responsable de l'Outaouais, Mathieu Lacombe; au maire de Gatineau, Maxime Pedneault-Jobin; et à la présidence du CA de l'Office d'habitation de l'Outaouais, Dominique Godbout, au sujet du rapport de la mission d'observation sur la situation du logement à Gatineau et ses impacts sur les droits humains, 10 février 2021.
- Lettre au Comité des droits économiques, sociaux et cultures des Nations Unies, au sujet du rapport de la mission d'observation sur la situation du logement à Gatineau et ses impacts sur les droits humains, 10 février 2021.
- Lettre de suivi à la mairesse de Montréal, Valérie Plante, et à la responsable de la sécurité publique au Comité exécutif, Caroline Bourgeois, sur les appels du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) à l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) et l'instauration d'un guichet unique des appels, co-signée avec Solidarité sans frontières (SSF) et le Centre des travailleurs et travailleuses immigrants (CTI), 19 février 2021.
- Lettre au Bureau du coroner en réponse à l'invitation à participer, à titre de personne intéressée, à l'enquête publique sur le suicide de plusieurs personnes en milieu carcéral en 2018 et 2019, 5 mars 2021.
- Campagne de signatures et lettre à la ministre de la Sécurité publique, Geneviève Guilbault, la ministre de la condition féminine, Isabelle Charest, et les porte-parole de l'opposition officielle en matière de condition féminisme, pour dénoncer les conditions de détention des femmes incarcérées à la prison Leclerc, au nom de la Coalition d'action et de surveillance sur l'incarcération des femmes au Québec (CASIFQ), 8 mars 2021.
- Lettre au bureau du député de Laurier-Dorion, M. André Fontecilla concernant le projet de loi 59 modernisant le régime de santé et de sécurité du travail et le recul qu'il constitue pour les travailleurs et travailleuses victimes d'une maladie causée par leur travail, 12 avril 2021.
- Lettre à la ministre de la Sécurité publique, Geneviève Guilbault, et à la sous-ministre associée à la Direction générale des services correctionnels, Line Fortin, demandant une rencontre au sujet d'une mission

d'observation indépendante sur les conditions de détention des femmes incarcérées à la prison Leclerc, 13 avril 2021.

c) Appuis

- Appui à la déclaration pancanadienne *Soins de santé pour tous* s'adressant au gouvernement fédéral, 11 mai 2020.
- Appui à une lettre ouverte du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) demandant aux gouvernements Legault et Trudeau d'investir dans le logement social dans le cadre de la relance post coronavirus, 12 mai 2020.
- Appui à la déclaration sur les 14 principes sur la mobilité humaine et les droits humains en période de pandémie du Zolbeg Institute, 21 mai 2020.
- Appui à la déclaration « Travail : Démocratiser, Démarchandiser, Dépolluer » paru dans le Monde, mai 2020.
- Appui à la déclaration sur les « Principes d'une relance juste en réponse à la COVID-19 » rédigée par un collectif de dizaines d'organisations en provenance de nombreux secteurs de la société civile et en collaboration avec des groupes autochtones, 25 mai 2020.
- Appui à une lettre de la coordination de la lutte contre le projet Gazoduq de GNL Québec demandant aux ministres de l'environnement du Québec et du Canada de suspendre, dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, les consultations publiques sur le projet Gazoduq, 28 mai 2020.
- Appui à la pétition pour un statut pour toutes et tous de Solidarité sans frontières, 1^{er} juin 2020.
- Appui à une déclaration de parlementaires, d'universitaires et d'organisations de la société civile du Québec et du Canada contre l'annulation des peines pour crimes contre l'humanité au Chili, 1^{er} juin 2020.
- Appui à une lettre de la Coalition pour la surveillance internationale des libertés civiles demandant au ministre fédéral de la Sécurité publique d'interdire l'utilisation de la reconnaissance faciale par la police et les agences de renseignement, 3 juillet 2020.
- Appui à une lettre ouverte de la Coalition le Royal Vic pour le bien public, « Le site de l'hôpital Royal Victoria doit servir le bien commun. Non à la privatisation et aux condos! », 18 août 2020.
- Appui au Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM) et la Table des organismes montréalais de lutte contre le VIH/sida (TOMS) qui, alertés par l'ampleur de la répression policière déployée en réponse à la pandémie de COVID-19, ont initié en juin dernier une démarche pour demander l'amnistie complète, pour toutes les personnes qui ont reçu un constat d'infraction en vertu de la Loi sur la santé publique depuis le début de l'état d'urgence, 9 septembre 2020.
- Appui à la déclaration du Réseau des droits des migrant-e-s pour revendiquer un statut d'immigration complet et permanent pour toutes et tous, 14 septembre 2020.
- Appui à une lettre ouverte du RQ-ACA adressée au Premier Ministre du Québec, demandant de mieux soutenir les organismes d'ACA dans le cadre de la crise sanitaire par la mise en place de fonds d'urgence accessibles à tous les organismes et mettant un terme aux excès de bureaucratie dans la gestion des fonds d'urgence et des programmes réguliers, 8 octobre 2020.
- Appui à une campagne de lettre du Collectif pour un Québec sans pauvreté demandant un moratoire sur le remboursement moratoire sur le remboursement des dettes contractées par les prestataires d'aide financière de dernier recours qui auraient reçu la PCU sans y avoir droit, et ce, tant que le gouvernement du Canada n'aura pas dévoilé un plan clair pour traiter les dossiers de ces personnes, 9 octobre 2020.

- Appui au RODCD dans le cadre de la publication « Manifeste de la DCD » qui vise à sonner l'alarme sur le recul des droits collectifs au Québec conséquemment à la COVID-19, 21 octobre 2020.
- Appui à la campagne du Coquelicot blanc et signataire de la Déclaration publiée dans Le Devoir, 29 octobre 2020.
- Appui à une lettre collective pour la libération de tous les prisonnier-e-s politiques et détenu-e-s d'opinion en Algérie, 11 novembre 2020.
- Appui à la Déclaration de Montréal-Nord, visant à défendre le droit de se construire un avenir paisible et de contribuer pleinement au développement du Québec, 12 novembre 2020.
- Appui à la Déclaration publique contre les expulsions des abris de fortune et des campements, 8 décembre 2020.
- Appui comme cosignataire d'un texte d'opinion initié par la Coalition Main rouge dans le cadre de la campagne de promotion de la pétition « Renforcer le filet social pour se protéger des crises », 10 décembre 2020.
- Appui à l'appel international « Le monde dit non à la guerre au Yémen » appelant à mettre fin à la guerre au Yémen, janvier 2020.
- Appui à la lettre de l'Association québécoise pour la promotion de la santé des personnes utilisatrices de drogues (AQPSUD) demandant une amnistie et une levée du couvre-feu pour les personnes vulnérables du Québec dans le contexte de la pandémie, 21 janvier 2021.
- Appui à une motion non partisane visant à soutenir la régularisation des personnes sans statut légal vivant sur son territoire, présentée au Conseil municipal de la Ville de Montréal, 22 février 2021.
- Appui à la lettre d'opinion de Médecins du Monde Canada et du regroupement des Jeunes Médecins Pour la Santé Publique demandant une couverture de santé pour toutes personnes vivant au Québec, quel que soit leur statut migratoire, 22 février 2021.
- Appui à la lettre ouverte de la Coalition pour la surveillance internationale des libertés civiles (CSILC) intitulée « *Open letter to federal leaders : Do not expand anti-terrorism laws in the name of anti-racism* », datée du 22 février 2021, signée le 3 mars 2021.
- Appui à la lettre ouverte d'Amnistie internationale Canada francophone en soutien au projet de loi C-15, *Loi concernant la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*, 8 mars 2021.
- Appui à la lettre ouverte de Voix juives indépendantes Montréal intitulée « Dites non à l'IHRA, encore! », laquelle demande à la mairesse de Montréal, Valérie Plante, et au Conseil municipal de Montréal de prendre position contre la définition de l'antisémitisme de l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste (IHRA), 9 mars 2021.
- Appui à la lettre du Centre international de solidarité ouvrière (CISO) intitulée « Projet de loi 59 : les travailleuses domestiques ont droit à la santé et la sécurité au travail », 11 mars 2021.
- Appui au Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ) dans le cadre de la campagne « Les loyers explosent, un contrôle s'impose! » qui vise à réclamer, au gouvernement provincial, la mise en place de mesures pour encadrer davantage le coût des loyers, 25 mars 2021.
- Appui à la lettre ouverte du Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT) intitulée « Les amendements au projet de loi 59 modernisant le régime de santé et de sécurité du travail proposés par le ministre Boulet : des retours en arrière préjudiciables pour toutes les travailleuses », 29 mars 2021.
- Appui à la lettre ouverte de Voix juives indépendantes Canada intitulée « Combattre la haine, protéger la dissidence : Lettre ouverte sur la future législation fédérale contre la haine en ligne », demandant au ministre de la Justice et procureur général du Canada, David Lametti, et au ministre de Patrimoine canadien, Stephen

Guilbeault, de ne pas intégrer la définition de l'antisémitisme de l'IHRA à la législation en matière de discours haineux en ligne ou à toute ligne directrice et politique connexe conçue pour en faciliter l'interprétation, 29 mars 2021.

- Appui à la « Déclaration de solidarité avec les organismes communautaires autonomes jeunesse » du Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA), 30 mars 2021.
- Appui au « Manifeste pour la valorisation du travail invisible » du Comité inter-associations pour la valorisation du travail invisible dont le membre fondateur est l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (L'AFEAS), 14 avril 2021.
- Appui à la lettre « Covid-19 : face à un accès inégal aux vaccins, la propriété intellectuelle doit être suspendue » de la FIDH, laquelle invite les États-membres de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC) à suspendre les règles régissant la propriété intellectuelle relative aux produits pharmaceutiques capables de réduire les symptômes ou la transmission de la Covid-19, 21 avril 2021.

d) Autres formes d'intervention, y compris indirectes

- Participation à la rédaction de la section « Droits humains, décolonisation et droits des Peuples autochtones » de la version 2.0 de la feuille de route « Pour un Québec Zéro émission Net » du Front commun pour la transition énergétique, de mai à octobre 2020.
- Participation au groupe de travail du Service de la diversité et de l'inclusion sociale (SDIS) de la Ville de Montréal sur la révision des règlements municipaux pouvant induire du profilage racial et social, direct ou indirect, de mai 2020 à octobre 2020.
- Participation à titre d'organisme plaignant aux audiences devant le Tribunal des droits de la personne dans le cadre de la poursuite pour profilage politique intentée par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ) contre la Ville de Montréal et le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), relativement à la répression de la manifestation annuelle contre la brutalité policière du 15 mars 2013 à Montréal, de mai 2020 à avril 2021.
- Présence aux audiences de l'enquête publique du coroner sur le décès de M. Pierre Coriolan lors d'une intervention policière du SPVM en 2017, du 18 au 21 janvier 2021.
- Présence aux audiences de l'enquête publique du coroner sur le suicide de plusieurs personnes incarcérées en 2018 et 2019 au Québec, du 8 au 15 mars 2021.

1.3 Publications

a) Revue

- Dossier spécial « Écologie et droits humains. Penser les crises », printemps/été 2020.
- Dossier spécial « Le droit à la santé : au-delà des soins », automne 2020/hiver 2021.

b) Rapports

- Rapport, « Regards critiques sur les trois premières années d'activité du Bureau des enquêtes indépendantes », Coalition contre la répression et les abus policiers et Ligue des droits et libertés, mars 2020, lancement le 21 septembre 2020.

c) Outils de sensibilisation

- Publication *Le droit à la protection sociale : que faire quand le rapport d'impôt s'en mêle?*, juin 2020.

d) Infolettre

- 27 infolettres régulières envoyées aux membres et aux sympathisant-es inscrit-es à la liste de contacts.
- 22 infolettres spéciales envoyées aux membres et aux sympathisant-es inscrit-es à la liste de contacts.

e) Vidéos

- Capsule vidéo « Campagne de financement », septembre 2020.
- Capsule vidéo « Au cœur des luttes », octobre 2020.
- Capsule vidéo « Qui police la police ? », novembre 2020.

f) Carnets

- Questionnements de fin de soirée sur la crise sanitaire et la sortie de celle-ci, le 5 mai 2020
- Les méandres de la gestion de la COVID : restez chez moi pis perdre ma job ..., le 13 mai 2020
- Les prisons provinciales à l'ère du déconfinement, le 15 mai 2020
- Des mentalités à l'égard des personnes en situation de handicap qui n'ont pas réellement changé, le 4 juin 2020
- Les résidences privées ont le devoir de ne pas provoquer la mort sociale des aîné-e-s, le 18 septembre 2020
- COVID 2020: recovering from a triple-whammy , le 8 octobre 2020
- Carnet : L'importance des mots discrimination et racisme systémiques, le 16 octobre 2020
- Carnet : G20 de Toronto : l'impunité policière persiste et signe, le 29 octobre 2020
- Carnet : La discrimination fondée sur le handicap se porte bien au Québec, le 6 novembre 2020
- Carnet : Une hiérarchie du mérite dans la gestion de la pandémie ?, le 12 novembre 2020
- Le vêtement à taille unique : un usage fallacieux par Jean-François Lisée de la norme d'égalité, le 19 novembre 2020
- Carnet : La gestion de la pandémie au Nunavik, le 27 novembre 2020
- Carnet – L'affaire Bissonnette : un débat sur les peines cruelles et la dignité humaine, le 8 février 2021
- Carnet : Les limites et les faiblesses de l'enquête Camara, le 12 mars 2021
- Carnet : Retour sur le rapport du Groupe d'action contre le racisme, le 15 avril 2021

g) Autres publications

- Texte sur l'importance du mouvement syndical dans l'espace public québécois, document de réflexion du Conseil central de la CSN, août 2020.
- Rapport de la mission d'observation sur la situation du logement à Gatineau, février 2021.
- Recueil de tous les carnets publiés sur la pandémie de mars à novembre 2020, *Droits humains et COVID-19 au fil de la pandémie*, février 2021.

1.4 Représentations

- Intervention de Dominique Peschard et Silviana Cocan sur les outils de traçage de contacts de la COVID-19 lors d'un événement organisé par FACIL – pour l'appropriation collective de l'informatique libre, à l'occasion de la Journée internationale du logiciel libre, 19 septembre 2020.
- Intervention sur le racisme systémique d'Alexandra Pierre au Cégep du Vieux Montréal, 30 septembre 2020.
- Intervention d'Alexandra Pierre à un webinaire organisé par Climate Justice Montreal ayant pour thème « Anti-Racisme Relance Juste », 21 octobre 2020.
- Intervention de Martine Éloy dans le cadre d'une table ronde sur les questions de racisme à la Table de quartier Hochelaga-Maisonneuve, 3 novembre 2020.
- Intervention de Jacinthe Poisson sur le droit de manifester et les règlements municipaux lors d'un panel organisé par PLIC (Protester Legal Information Clinic), MCAP (McGill Corporate Accountability Project) et MLCJ (McGill Law Climate Justice), 13 novembre 2020.
- Prise de parole d'Alexandra Pierre lors de la commémoration à Montréal de la tuerie à la Grande mosquée de Québec, 29 janvier 2021.
- Intervention d'Alexandra Pierre et de Philippe Néméh-Nombré dans le cadre d'une discussion sur le racisme systémique et le rapport du Groupe d'action contre le racisme du gouvernement Legault au Centre justice et foi, 11 février 2021.
- Intervention d'Alexandra Pierre lors du panel « Déjudiciariser et décoloniser la santé mentale » dans le cadre du colloque annuel de l'Association des juristes progressistes (AJP), 20 février.
- Intervention de Philippe Néméh-Nombré sur le racisme systémique dans le cadre d'une table ronde de la Concordia Students Union, 23 février 2021.
- Intervention dans le cadre d'un webinaire avec le Comité social d'aide aux immigrants (CSAI) au cours de la Semaine d'actions contre le racisme, par Martine Eloy et Alexandra Pierre, le 25 mars 2021.
- Intervention sur le racisme systémique d'Alexandra Pierre et Philippe Néméh-Nombré, dans le cadre du cours Immigration et multiculturalisme de la professeure Saaz Taher de l'Université de Montréal, le 29 mars 2021.
- Prise de parole d'Alexandra Pierre lors de la manifestation à Montréal contre les féminicides, 2 avril 2021.
- Intervention de Lucie Lamarche sur le droit à la protection sociale dans le cadre d'une assemblée virtuelle de conjoncture de la TROVEP de Montréal, 8 avril 2021.

1.5 Ateliers de formation

- Atelier d'éducation populaire en ligne sur le contenu de la Déclaration "Le traçage numérique n'est pas une solution...", pour le Regroupement des organisations d'éducation populaire de la Mauricie, par Martine Éloy, le 21 mai 2020.
- Atelier "Racisme systémique... parlons-en!" pour l'équipe de travail de la Coalition des organismes communautaires québécois de lutte contre le sida (COCQ-SIDA), par Martine Éloy, le 29 juin 2020.
- Atelier "Racisme systémique... parlons-en!" pour Insertech, par Martine Éloy, le 3 juillet 2020.
- Atelier "Comment être un-e allié-e?", pour l'équipe de travail de la Coalition des organismes communautaires québécois de lutte contre le sida (COCQ-SIDA), par Martine Eloy, le 6 juillet 2020.
- Atelier "Racisme systémique...Parlons-en!", pour la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (TRPOCB), par Alexandra Pierre, le 23 septembre 2020.

- Atelier "Racisme systémique...Parlons-en!", pour le Syndicat des employés professionnels et de bureau-Québec (SEPB-Québec), par Martine Éloy, le 1er octobre 2020.
- Atelier « Racisme systémique...Parlons-en! », pour le comité laïcité, racisme et exclusion sociale de la LDL, par Martine Éloy, le 5 octobre 2020.
- Atelier « Racisme systémique...Parlons-en! », pour McGill Non-Academic Staff Association (MUNASA), par Martine Éloy, le 7 octobre 2020.
- Atelier « Racisme systémique...Parlons-en! », au Centre Jeunesse Emploi St-Laurent, par Martine Éloy, le 17 novembre 2020.
- Atelier "Comment être un-e allié-e?", pour la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (TRPOCB), par Martine Éloy, le 25 novembre 2020.
- Atelier grand public « Racisme systémique...Parlons-en! », par Martine Éloy et Alexandra Pierre, le 26 novembre 2020.
- Atelier « Racisme systémique...Parlons-en! », à l'organisme La Parentèle, par Martine Éloy, le 15 décembre 2020.
- Atelier « Racisme systémique...Parlons-en! », au Centre D'main de femmes, par Martine Éloy, le 14 janvier 2021.
- Atelier « Racisme systémique...Parlons-en! », pour Insertech, par Diane Lamoureux, le 18 janvier 2021.
- Atelier « Racisme systémique...Parlons-en! », pour le Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexue (CALACS) La Vigie, par Diane Lamoureux, le 28 janvier 2021.
- Atelier « Racisme systémique...Parlons-en! », pour le Centre de soins palliatifs Source Bleu, par Martine Éloy, le 8 et le 9 février 2021.
- Webinaire "Combattre le Racisme... oui, mais comment?", en collaboration avec Inter Pares, par Martine Eloy et Alexandra Pierre, le 16 février 2021.
- Webinaire "Uprooting systemic racism, Stories of struggle", en collaboration avec Inter Pares, par Martine Éloy et Alexandra Pierre, le 25 février 2021.
- Atelier « Racisme systémique...Parlons-en! », pour la Fédération de la jeunesse franco-ontarienne (RECFO/FESFO), par Martine Éloy, le 20 février 2021.
- Atelier sur le droit à la santé, présenté à l'Association des juristes progressistes, par Alexandra Pierre, le 20 février 2021.
- Atelier « Racisme systémique...Parlons-en! », pour l'organisme francophone provincial ontarien COPA, par Martine Éloy, le 23 février 2021.
- Atelier « Racisme systémique...Parlons-en! », pour la FIQ, par Martine Éloy, le 10 mars 2021.
- Atelier « Racisme systémique...Parlons-en! », pour l'Institut F, par Martine Éloy, le 13 mars 2021.
- Atelier « Racisme systémique...Parlons-en! », pour le SPGQ, par Martine Éloy, le 18 mars 2021.
- Atelier « Racisme systémique...Parlons-en! », pour le Comité intersyndical Montréal Métropolitain, par Alexandra Pierre, le 20 mars 2021.
- Atelier « Racisme systémique...Parlons-en! », pour l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information, par Diane Lamoureux, le 23 mars 2021.
- Atelier « Racisme systémique...Parlons-en! », pour la Conférence religieuse canadienne (CRC), par Martine Éloy, le 16 avril 2021.

1.6 Webinaires, conférences, séminaires, tables rondes, événements

- Webinaire sur le droit humain à la protection sociale, 8 juin 2020.
- Webinaire sur le racisme systémique, 26 novembre 2020.
- Lancement virtuel de la revue sur le droit à la santé, 10 décembre 2020.
- Série de 6 webinaires « Droits humains et COVID-19 : Quelles perspectives »
 - L'État face aux vulnérabilités, 10 février : *350 inscriptions, 215 participant-e-s*
 - État d'urgence et effritement de la démocratie, 24 février : *332 inscriptions, 200 participant-e-s*
 - Le droit à la protection sociale : un droit nouveau?, 10 mars : *284 inscriptions, 130 participant-e-s*
 - La santé publique dévoilée, 24 mars : *275 inscriptions, 150 participant-e-s*
 - Outils numériques et services publics, 7 avril : *203 inscriptions, 115 participant-e-s*
 - Racisme systémique révélé, 21 avril : *400 inscriptions, 170 participant-e-s*
- Présentation virtuelle du rapport de la mission d'observation sur la situation du logement à Gatineau, 10 février 2021.

1.7 Demandes d'accès à l'information

- Demande d'accès au ministère de la Sécurité publique pour obtenir le compte-rendu de la journée de travail sur les profilages racial et social du 30 janvier 2020 à Montréal, à laquelle a participé la LDL, 16 juillet 2020.